

LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SALUÉE

P.2

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Jedi 5 septembre 2024 - N°: 203 - Prix:10 DA

PRÉSIDENTIELLE



LES ÉLECTEURS VOTENT DANS LES BUREAUX ITINÉRANTS DANS LE SUD

P.2

GESTION DES PORTS, FORMATION, TÉLÉCOMMUNICATIONS, INONDATIONS...

Plusieurs décrets et mesures examinés par le Gouvernement



■ *Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs et d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre.*

P.3

TRAVAUX PUBLICS

Le Groupe de travaux maritimes est né

P.16



ARTICLES SCOLAIRES
LA FILIÈRE ENREGISTRE UNE HAUSSE DES INVESTISSEMENTS

P.16



PALESTINE
L'OLP RÉAFFIRME SA PRIORITÉ DE LUTTER CONTRE L'OCCUPATION SIONISTE

P.9



QUALIFICATION DE LA CAN-2025 LES VERTS POUR UNE BONNE ENTAME DE CAMPAGNE

P.12

CONSEIL DE LA NATION

La pratique démocratique de la campagne électorale saluée

Le Conseil de la nation a salué, hier, dans un communiqué, la pratique démocratique qui a marqué la campagne électorale pour la Présidentielle du 7 septembre, appelant le peuple à participer en masse à cette importance échéance.

Le bureau du Conseil de la nation présidé par Salah Goudjil, président du Conseil, "se félicite de la pratique démocratique qui a marqué la campagne électorale, animée par les trois candidats dans les quatre coins du pays, dans un cadre garantissant la liberté d'expression et la promotion des programmes électoraux et offrant ainsi une opportunité et une vision pour une Algérie victorieuse", ajoute le communiqué. Le bureau du Conseil de la nation a salué également "le sens de patriotisme des trois candidats et leur esprit de responsabilité, dans le respect des constantes de la nation, des lois de la République et des fondements de la démocratie", offrant l'exemple d'une nation "digne de la réputation et de la place de l'Algérie, de ses institutions fortes et de son peuple civilisé". A cette occasion, le bureau du Conseil de la nation appelle les Algériens à se rendre massivement aux urnes et à voter en faveur du candidat qu'ils jugent le meilleur, afin de participer au raffermissement du Front interne pour faire face aux complots ourdis contre leur pays. "Le



vaillant peuple algérien qui s'apprête à vivre une échéance électorale importante alors qu'il est près de célébrer le 70e anniversaire de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 avec toute sa symbolique et ce qu'elle suscite comme sentiment de

fierté, n'hésitera pas à accomplir son devoir national et à envoyer un message fort et clair que l'Algérie restera digne, grâce à ses enfants fidèles au serment des Chouhada de la Glorieuse Révolution", affirme le bureau.

DIASPORA ALGÉRIENNE
EN TUNISIE
L'opération de vote se poursuit



Les membres de la communauté nationale établie en Tunisie continuent, hier, d'affluer vers les bureaux de vote, pour le troisième jour consécutif, dans le cadre de la Présidentielle du 7 septembre. Au Consulat général à Tunis, plusieurs électeurs ont souligné à l'APS l'importance de ce rendez-vous électoral pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays, mettant l'accent sur l'impératif d'y participer. A cette occasion, Mohamed El Mehdi Benmohamed, retraité, a mis en avant l'importance de voter pour poursuivre l'édification de l'Algérie. "Je suis venu accomplir mon devoir national et j'invite, par là même, tous les Algériens à aller voter", a-t-il déclaré. Et d'ajouter que "l'Algérie est désormais un Etat qui a un poids économique et diplomatique et compte de nombreuses réalisations, d'où l'importance d'aller voter pour préserver le pays". Abondant dans le même sens, Boukheza Abdelaziz a exhorté les Algériens, où qu'ils soient, à accomplir leur devoir électoral, car "malgré la distance, l'Algérie demeure dans nos cœurs. C'est pourquoi nous sommes appelés à voter et à choisir l'homme qui est capable de préserver le pays". De son côté, Mohamed Yacine Baalouche a mis l'accent sur l'importance de l'échéance présidentielle et de l'accomplissement du devoir national pour préserver le pays et réaliser davantage de progrès, appelant les Algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger à se rendre massivement aux urnes. Walid Dellalou a, quant à lui, souligné l'importance de cette échéance électorale, pour "la préservation et le développement du pays", appelant tout un chacun à s'acquitter de son devoir et à exprimer son choix". Mohammed Benomar a, pour sa part, appelé les Algériens "où qu'ils soient, à se rendre aux urnes pour accomplir leur devoir civique", de même pour Radia Abdellaoui qui a exprimé "l'amour que porte la Diaspora à l'Algérie".

...Et en Afrique du Sud

Par ailleurs, l'opération de vote des membres de la communauté nationale établie en Afrique du Sud, se poursuit, hier, au niveau du bureau de vote de l'Ambassade d'Algérie à Pretoria, pour l'élection présidentielle du 7 septembre. Dès 08h00, les membres de la communauté nationale établie en Afrique du Sud se sont rendus au bureau de vote à l'Ambassade d'Algérie à Pretoria. L'ambassadeur Saad Maandi avait voté lors du premier jour du processus électoral, qui avait débuté lundi et qui se poursuivra jusqu'au 7 septembre 2024. Afin de mener à bien ce rendez-vous électoral majeur et d'accueillir les électeurs dans des conditions optimales, l'Ambassade d'Algérie à Pretoria avait mobilisé tous les moyens matériels et humains.

PRÉSIDENTIELLE

Les électeurs votent dans les bureaux itinérants dans le Sud

Les électeurs des régions enclavées et éparses des wilayas du Sud du pays ont commencé à affluer, hier, aux bureaux itinérants pour se prononcer, en avance de 72 h réglementairement, sur leurs candidats dans le cadre de la présidentielle du 7 septembre, ont constaté des journalistes de l'APS sur place. Le vote a débuté dans de bonnes conditions au niveau des 51 bureaux itinérants déployés à travers les zones éparses et enclavées des wilayas de Ouargla, Djinet, Tindouf, Tamanrasset, In-Guezzam et Béchar, où toutes les conditions humaines et matérielles ont été réunies par les délégations de wilayas de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour permettre aux électeurs de s'acquitter de leur devoir électoral dans les meilleures conditions. Les caravanes des bureaux de vote itinérants devront sillonner jusqu'à samedi prochain les zones éparses à la rencontre des électeurs portés sur leurs listes en vue de leur permettre de choisir leurs candidats à la présidentielle. Dans la wilaya d'Ouargla, six (6) bureaux, encadrés de 30 agents et contrôleurs, vont sillonner les zones enclavées se trouvant sur le territoire de la daïra frontalière d'El-Borma (420 km Sud-est d'Ouargla), et permettre aux 8.147 électeurs inscrits sur leurs listes de se prononcer sur leur candidat, selon les données fournies par la délégation locale de l'ANIE. L'opération de vote a débuté au niveau du centre de vote "Omar Ibn-El-Khattab" dans la zone d'Ain M'ghar (25 km de la daïra d'El-Borma) où 1.750 électeurs sont concernés. Le coordinateur de l'ANIE de la wilaya d'Ouargla, Ali Chems, a affirmé que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération électorale dans l'ensemble des bureaux itinérants. A l'extrême Sud du pays, Tamanrasset, pas moins de 21.603 électeurs portés sur les listes des bureaux itinérants, sont attendus au niveau des 19 bureaux itinérants déployés à travers cinq (5) communes de la wilaya. Le bureau itinérant N 8 (Hommes) prévu pour la localité d'Azer-



nane (30 km Nord-est de Tamanrasset) a commencé à recevoir ses premiers électeurs parmi les 420 inscrits, tout comme le bureau N 9 (femmes) prévu pour recevoir 433 électrices, selon leurs encadreurs. Approché par l'APS après s'être acquitté de son devoir électoral, El-Khodir Ibbah, notable du même village, a souligné l'importance de la participation aux élections, pour exprimer les aspirations de la population locale afférentes notamment au développement, le désenclavement, le soutien aux agriculteurs et la réalisation de différentes structures. L'opération de vote a commencé aussi au niveau de trois (3) bureaux itinérants de la wilaya d'In-Guezzam, déployés pour se rapprocher des populations nomades et leur permettre de se prononcer sur leur futur président, a indiqué le coordinateur de l'ANIE, Ouled El-Bekkai. Dans la wilaya de Tindouf, la délégation de l'ANIE a souligné que l'opération de vote se déroule dans de bonnes conditions au niveau de 12 bureaux itinérants désignés pour cette élection. Le premier bureau itinérant s'est ébranlé lundi dernier pour aller à la rencontre des électeurs vivant dans les zones

éparses d'El-Kehal et Chenachène (550 km de Tindouf). Une bonne affluence des électeurs des zones éparses est relevée depuis l'ouverture de ces bureaux itinérants, a constaté l'ANIE. Le vote a commencé également au niveau des neuf (9) bureaux itinérants de la wilaya de Djinet pour permettre aux 16.000 électeurs des zones enclavées à travers les communes de Djinet et Bordj El-Haouès, dont Tinelkoud, Tourest, Tadenet, Anhef, Iherdjine, Tasset, Tabket, Arikine, Didier et Tini, d'élire leurs candidats à la présidentielle. Il est fait état de la mobilisation de 45 véhicules tout-terrain équipés et accompagnés des encadreurs, pour permettre aux électeurs de voter dans de bonnes conditions, a indiqué le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Laid Laika. Dans la wilaya de Béchar, deux bureaux de vote itinérants, ont été déployés pour couvrir les zones enclavées de Oued-Namous, Fendit et Rosf-Ettaïba (commune frontalière de Béni-Ounif), afin que leurs électeurs se prononcent sur leurs candidats à la présidentielle, selon les données de la délégation de l'ANIE.

GESTION DES PORTS, FORMATION, TÉLÉCOMMUNICATIONS, INONDATIONS...

Plusieurs décrets et mesures examinés par le Gouvernement

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de projets de décrets exécutifs et d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 4 septembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif relatif à la restructuration des instituts nationaux de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports, visant à améliorer leur gouvernance et à assurer les meilleures conditions de formation au profit des cadres spécialisés en éducation physique, avec des mécanismes appropriés pour la mise à niveau des athlètes d'élite et de haut niveau, et l'attraction des jeunes talents afin de rejoindre ces Instituts, et contribuer au renforcement de l'encadrement des instituts et des structures du secteur de la Jeunesse et du Sport", lit-on dans le même communiqué.

"Par ailleurs, et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des orientations de monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres du 2 juin 2024 à l'effet de réduire la pression sur les ports, d'assurer un traitement efficace des conteneurs et de réduire les impacts financiers résultant des longs délais d'attente des navires bloqués dans les ports, le Gouvernement a examiné les différentes mesures prises à cet égard, notamment en ce qui concerne la



numérisation des procédures et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants dans cette opération", précise la même source. Par ailleurs, "le Gouvernement a également examiné deux projets de décrets exécutifs portant renouvellement des licences d'établissement et d'exploitation des

réseaux de communication électronique dans le cadre de la continuité des services de communication et l'amélioration des offres techniques et commerciales d'accès à Internet par satellite et les transmissions de données à large bande, et ce, au profit des particuliers et des entreprises".

"D'autre part, et dans le cadre des mesures proactives pour faire face aux effets des intempéries, le Gouvernement a passé en revue les mesures prises et celles à mettre en œuvre, notamment en ce qui concerne la conduite de campagnes de prévention des inondations et la nécessité d'assurer une intervention

immédiate pour faire face aux effets des intempéries. Enfin, le Gouvernement a poursuivi l'examen des procédures et des mesures prises par les Secteurs concernés dans le cadre des préparatifs de la rentrée sociale sous ses différents aspects", conclut le communiqué.

R. N.

PHOTOVOLTAÏQUE

Hausse de la capacité de production de 35% en 2023

La capacité de production annuelle de l'industrie photovoltaïque nationale a augmenté en 2023 pour atteindre 469 MW, contre 346 MW en 2022, soit une croissance de 35%, selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). L'Algérie dispose en effet de six usines de montage et d'encapsulation des modules photovoltaïques (PV) à fin 2023, avec une capacité de production totale de 469 MW, en hausse de 123 MW par rapport à 2022, d'après les données fournies par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, citées dans le 4^{ème} bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables du CEREFÉ, dont l'APS a obtenu une copie. L'ensemble de ces usines a produit près de 12,47 MW, à travers l'emploi direct de 283 personnes, ajoute la même source. Le secteur industriel compte également deux usines de production des batteries solaires, avec une capacité de production totale annuelle avoisinant 19.000 unités, deux unités de fabrication de chauffe-eau solaires, deux fabricants de câbles solaires avec une capacité de production annuelle de 1.250 km, ainsi que quatre unités de production de structures et supports pour les systèmes PV. En 2023, trois nouvelles unités de production et fabrication de systèmes d'éclairage public solaire ont été inaugurées, avec une capacité de production annuelle de 510.000 unités, selon la même source. Au total, les 19 entreprises comptent environ 2.188 employés directs. Pour soutenir le développement de cette industrie, un appui considérable a été apporté à la formation



professionnels (MFEP) en matière d'encadrement, d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, indique le rapport. Le MFEP dispose de 68 centres et établissements qui dispensent des formations dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dotés des moyens et des outils pédagogiques requis pour assurer la formation des stagiaires et des apprentis, avec 93 formateurs qualifiés dans le domaine. Durant l'année 2022-2023, les établissements relevant du MFEP ont formé 1.222 diplômés dans les différentes spécialités inhérentes au domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, soit une progression de 49% par rapport au nombre de diplômés recensés durant l'année 2021-2022 et une hausse de 297% par rapport à l'année 2020-2021 (308 diplômés). Pour sa part, le nombre total des stagiaires diplômés dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, durant la période 2020 et 2023, s'élève à 2.351 diplômés.

professionnels (MFEP) en matière d'encadrement, d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, indique le rapport. Le MFEP dispose de 68 centres et établissements qui dispensent des formations dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dotés des moyens et des outils pédagogiques requis pour assurer la formation des stagiaires et des apprentis, avec 93 formateurs qualifiés dans le domaine. Durant l'année 2022-2023, les établissements relevant du MFEP ont formé 1.222 diplômés dans les différentes spécialités inhérentes au domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, soit une progression de 49% par rapport au nombre de diplômés recensés durant l'année 2021-2022 et une hausse de 297% par rapport à l'année 2020-2021 (308 diplômés). Pour sa part, le nombre total des stagiaires diplômés dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, durant la période 2020 et 2023, s'élève à 2.351 diplômés.

professionnels (MFEP) en matière d'encadrement, d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, indique le rapport. Le MFEP dispose de 68 centres et établissements qui dispensent des formations dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, dotés des moyens et des outils pédagogiques requis pour assurer la formation des stagiaires et des apprentis, avec 93 formateurs qualifiés dans le domaine. Durant l'année 2022-2023, les établissements relevant du MFEP ont formé 1.222 diplômés dans les différentes spécialités inhérentes au domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, soit une progression de 49% par rapport au nombre de diplômés recensés durant l'année 2021-2022 et une hausse de 297% par rapport à l'année 2020-2021 (308 diplômés). Pour sa part, le nombre total des stagiaires diplômés dans le domaine des EnR et de l'efficacité énergétique, durant la période 2020 et 2023, s'élève à 2.351 diplômés.

APS

Forum sur la coopération sino-africaine Attaf s'entretient avec son homologue mauritanien

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, à Pékin, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'extérieur de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, dans le cadre de ses rencontres bilatérales en marge de la réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux ministres "se sont concertés sur les principaux axes et sujets à l'ordre du jour du Sommet Chine-Afrique, dont les travaux débiteront jeudi, et ont procédé à un échange de vues sur les développements de la situation aux niveaux régional et continental", précise la même source. M. Attaf a, par ailleurs, rencontré le vice-ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Ma Zhaoxu. Cette rencontre a permis aux deux parties de "passer en revue les relations algéro-chinoises et les perspectives de leur renforcement dans le cadre du travail continu pour la concrétisation des résultats importants de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Chine en juillet 2023, visant à intensifier la coopération économique entre les deux pays amis et à renforcer leurs convergences politiques", conclut le communiqué.

R. N.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Un phénomène alarmant

À veille de la rentrée scolaire, les familles se préparent à un nouveau cycle d'apprentissage pour leurs enfants. Cependant, au-delà des fournitures scolaires et des tenues neuves, un sujet préoccupant continue de hanter l'esprit de nombreux parents et éducateurs : le harcèlement scolaire.

Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur dans les écoles algériennes ces dernières années, est devenu une menace réelle pour la sécurité et le bien-être des élèves. Le harcèlement scolaire n'est plus un phénomène isolé. De plus en plus de cas sont signalés chaque année, transformant les écoles, qui devraient être des lieux de développement personnel et de sécurité, en terrains fertiles pour l'intimidation et l'agression. Ce phénomène se manifeste sous différentes formes : physique, verbale, psychologique, et désormais, avec l'essor des technologies, le cyberharcèlement, qui prolonge la souffrance des victimes bien au-delà des murs de l'école. Les répercussions du harcèlement scolaire sont multiples et profondes. Les enfants victimes de harcèlement subissent des dommages qui vont bien au-delà de simples blessures physiques. Sur le plan psychologique, le harcèlement peut conduire à des troubles de l'anxiété, à la dépression, voire, dans les cas extrêmes, à des pensées suicidaires. Sur le plan scolaire, les victimes voient souvent leurs performances chuter, car la peur constante et l'angoisse empêchent une concentration efficace et un engagement actif en classe. Certains enfants sont plus vulnérables au harcèlement scolaire que d'autres. Les élèves ayant des difficultés scolaires, des problèmes de santé mentale, ou issus de milieux défavorisés sont souvent les cibles principales. Leur vulnérabilité les expose à un risque accru de harcèlement, ce qui aggrave encore leurs difficultés initiales. En outre, les enfants perçus comme « différents » en raison de leur apparence, de leur orientation sexuelle, ou de leurs croyances religieuses, sont également souvent victimes de harcèlement.

Le soutien essentiel des enseignants

Le harcèlement scolaire est une réalité sombre qui touche de nombreux élèves, laissant des cicatrices profondes sur leur parcours académique et leur développement personnel. Derrière chaque statistique se cache une histoire individuelle, souvent marquée par la souffrance, mais aussi par le soutien salvateur de certains enseignants dévoués. Nous avons recueilli quelques témoignages poignants d'enfants victimes de harcèlement scolaire en, et comment l'intervention de leurs enseignants a joué un rôle crucial dans leur résilience. L'histoire de Samir est bouleversante, mais il a retrouvé confiance grâce à son enseignant. Samir, 12 ans, a été victime de harcèlement physique et verbal durant sa première année de collège. « Chaque jour, j'avais peur d'aller à l'école. Les autres garçons me frappaient et se moquaient de moi parce que j'étais plus petit que les autres », raconte-t-il. Samir a commencé à se renfermer sur lui-même, évitant les activités de groupe et voyant ses notes chuter. « Je n'avais plus envie de faire quoi que ce soit. » C'est son professeur de mathématiques, M. Karim, qui a remarqué les changements de comportement de Samir. « Il était de plus en plus absent en classe,



et quand il était là, il semblait ailleurs. » M. Karim a pris l'initiative de parler à Samir en privé. « Il m'a écouté sans me juger, et c'était la première fois que je me sentais vraiment entendu », se souvient Samir. M. Karim a ensuite pris des mesures pour assurer la sécurité de Samir en classe et a alerté l'administration scolaire. Grâce à ce soutien, Samir a pu surmonter cette période difficile et retrouver confiance en lui. Le témoignage de Lila est similaire. Lila, 14 ans, a subi un harcèlement constant de la part de ses camarades de classe, principalement sous forme de moqueries liées à son apparence physique. « Ils me disaient que j'étais trop grosse, qu'aucun garçon ne voudrait jamais de moi. C'était cruel, et je commençais à les croire », confie-t-elle. Elle a progressivement développé des troubles de l'alimentation, et son estime de soi a été gravement affectée. Mme Nadia, son enseignante de français, a été la première à remarquer que quelque chose n'allait pas. « Lila avait toujours été une élève joyeuse, mais elle avait cessé de participer en classe. Elle semblait triste tout le temps. » Après avoir discuté avec Lila, Mme Nadia a rapidement mis en place une intervention avec le conseiller scolaire pour offrir à Lila un soutien psychologique. « C'était comme une bouée de sauvetage pour moi », admet-elle. « Grâce à l'aide de Mme Nadia et du conseiller, j'ai pu commencer à guérir. » Youssef, 11 ans, a vécu un enfer quotidien à l'école primaire à cause d'un groupe d'élèves plus âgés. « Ils prenaient mon déjeuner, me bousculaient dans les couloirs et me menaçaient si je parlais à quelqu'un. » La situation de Youssef s'est aggravée lorsqu'il a commencé à manquer l'école pour éviter ses



agresseurs. C'est lors d'une réunion entre enseignants que le cas de Youssef a été discuté. Tous les enseignants ont décidé d'agir ensemble pour surveiller de plus près les interactions dans les couloirs et dans la cour de récréation. L'école a également organisé des ateliers de sensibilisation au harcèlement scolaire, impliquant tous les élèves. « C'était impressionnant de voir que tous mes enseignants étaient là pour moi. Ils ont fait en sorte que je me sente en sécurité à nouveau », raconte Youssef. Grâce à cette intervention collective, le harcèlement a cessé, et Youssef a pu retourner à l'école en toute sérénité. Ces témoignages montrent à quel point le soutien des enseignants peut être crucial pour aider les enfants victimes de harcèlement scolaire à surmonter leurs épreuves. En intervenant de manière précoce et en offrant un soutien émotionnel, psychologique et pratique, les enseignants peuvent faire une différence significative dans la vie de ces enfants. À la veille de la rentrée scolaire, il est essentiel que les enseignants continuent d'être

formés pour repérer les signes de harcèlement et qu'ils soient prêts à intervenir pour protéger et soutenir leurs élèves.

Cadre juridique, l'exemple européen comme modèle à suivre

Le harcèlement scolaire est un problème mondial qui touche des millions d'enfants chaque année, avec des conséquences graves pour leur santé mentale, leur bien-être physique et leur développement social. Face à l'ampleur de ce phénomène, de nombreux pays, notamment en Europe, ont adopté des lois strictes pour lutter contre le harcèlement scolaire. L'Algérie, qui n'est pas épargnée par ce fléau, pourrait grandement bénéficier de la mise en place de législations similaires pour protéger ses enfants et garantir un environnement scolaire sûr. En Europe, de nombreux pays ont pris des mesures législatives pour combattre le harcèlement scolaire. Ces lois visent non seulement à punir les auteurs de harcèlement, mais aussi à prévenir ce phénomène par l'éducation,

la sensibilisation et l'accompagnement des victimes. En 2014, la France a introduit la loi relative à la prévention du harcèlement scolaire, qui impose aux établissements scolaires d'intégrer des programmes de prévention du harcèlement et de former le personnel éducatif à repérer et à gérer ces situations. En 2021, une loi a été adoptée pour renforcer encore la lutte contre le harcèlement scolaire, introduisant des peines plus sévères pour les agresseurs et des mesures de protection accrues pour les victimes. La Suède est l'un des premiers pays à avoir reconnu le harcèlement scolaire comme un problème sérieux. Depuis 2006, les écoles suédoises sont légalement tenues de garantir un environnement d'apprentissage sans harcèlement. Les parents et les élèves peuvent signaler les cas de harcèlement directement à l'autorité suédoise de l'éducation, qui a le pouvoir d'imposer des amendes aux écoles qui ne respectent pas leurs obligations. En Algérie, le harcèlement scolaire est une réalité qui ne peut plus être ignorée. Les établissements scolaires, malgré leurs efforts, ne disposent pas toujours des outils nécessaires pour lutter efficacement contre ce phénomène. L'absence de législation spécifique sur le harcèlement scolaire laisse un vide juridique qui rend difficile la protection des victimes et la sanction des agresseurs. En adoptant des lois spécifiques contre le harcèlement scolaire, l'Algérie enverrait un message fort que la sécurité et le bien-être de ses enfants sont une priorité nationale. S'inspirer des exemples européens, qui ont démontré l'efficacité des législations anti-harcèlement, pourrait permettre de créer un environnement scolaire plus sûr et plus inclusif pour tous les élèves.

PROJETS LITTÉRAIRES SOUTENUS EN 2024

Le ministère de la Culture dévoile les sélections

Le ministère de la Culture et des Arts a révélé ce mardi les projets de livres qui bénéficieront d'un soutien en 2024. Ce programme ambitieux, conçu pour encourager et promouvoir la création littéraire en Algérie, met en avant une sélection de projets qui recevront un accompagnement financier et logistique.

Ce soutien témoigne de la richesse des thématiques abordées par les auteurs algériens et de leur engagement à enrichir le paysage culturel avec des œuvres de qualité. Le programme de soutien pour l'année 2024 se distingue par son ampleur, offrant aux écrivains, éditeurs et chercheurs une plate-forme pour exprimer leur créativité et partager leurs connaissances.

99 projets littéraires retenus

Cette année, 99 projets de livres ont été retenus. Parmi eux, des œuvres couvrant une large gamme de genres, notamment l'histoire, la littérature, la poésie, les études sociales, ainsi que des livres pour enfants. Chacune de ces œuvres raconte un fragment de l'histoire, de la culture ou des réalités contemporaines de l'Algérie. L'un des ouvrages les plus remarquables est «La citadelle de l'Émir Abdelkader et l'ancre des révolutionnaires de la Guerre de Libération (1662-1830)», écrit par Abdennacer Bouali et publié par les Éditions Dar Ichbil. Dans ce livre, l'auteur retrace avec précision et passion les moments marquants de la résistance algérienne, à travers la figure emblématique de l'Émir Abdelkader. En historien aguerri, Bouali parvient à allier des détails factuels à une narration captivante, permettant ainsi de revivre une période cruciale de l'histoire algérienne. Destiné aussi bien aux chercheurs qu'au grand public, cet ouvrage s'annonce comme une référence incontournable pour ceux



qui s'intéressent à l'histoire de la résistance en Algérie. Un autre projet à souligner est le recueil de nouvelles «Le soleil du halaj» de Tayeb Tahouri, publié par les Éditions Dar El Manara. Ce recueil propose une immersion dans l'univers mystique du soufisme, où la quête de spiritualité se confronte aux réalités de la vie moderne. À travers des récits imprégnés de poésie et de sagesse, Tahouri explore des thématiques universelles telles que l'amour, la quête de sens, et la spiritualité, tout en ancrant son écriture dans un contexte profondément algérien. Ce recueil s'inscrit dans une tradition littéraire qui puise ses racines dans le soufisme, tout en offrant

contemporaine sur des questions sociales.

Une diversité thématique remarquable

L'édition 2024 du programme de soutien à la création littéraire, dévoilée par le ministère de la Culture et des Arts, se distingue par la richesse et la diversité de ses thématiques. Parmi les œuvres sélectionnées, le beau livre «Atlas des Qoubbas des maîtres du sud algérien» de Malek Kerdel, publié par Casbah Éditions, invite les lecteurs à découvrir les qoubbas, ces monuments funéraires dédiés aux saints et érudits soufis du sud de l'Algérie. À travers une exploration

visuelle et historique, cet ouvrage met en lumière un aspect méconnu du patrimoine algérien. Dans un registre plus pédagogique, les livres pour enfants «Mes premiers pas vers la lecture intelligente» Volumes 1 et 2 de Latifa Harbaoui et Sara Mabrouk, publiés par l'Institution Oussama, sont conçus pour éveiller l'intérêt des jeunes pour la lecture critique et analytique. Le premier volume s'adresse aux débutants, proposant des exercices simples et progressifs pour développer les compétences de base en lecture, tandis que le second volume approfondit l'analyse et l'interprétation des textes, encourageant les jeunes lecteurs à explorer des niveaux de compréhension plus

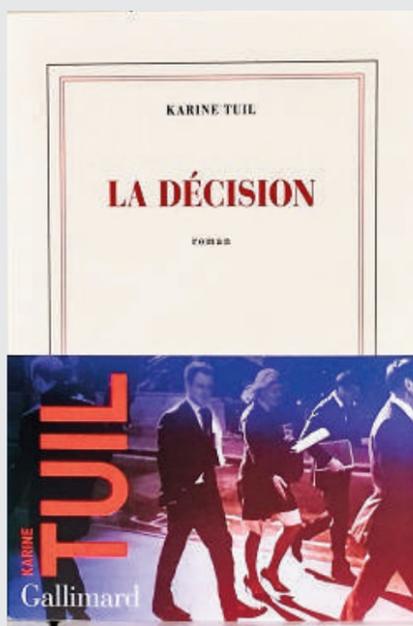
avancés. La poésie occupe également une place importante dans ce programme avec des œuvres telles que «Les mélodies disparues» de Yasmin Bouzid Nour, édité par Dar El Awad. Ce recueil poétique est une méditation sur la musique et la mémoire, où chaque poème évoque des sonorités et des harmonies perdues, offrant ainsi une réflexion mélancolique sur le temps qui passe.

Des travaux d'analyse

Le programme inclut également des travaux d'analyse critique, tels que l'essai «La Femme naïlie : mythe et orientalisme» d'Ahmed Abdelkrim, publié par Dar El Kheir. Cet ouvrage explore la figure de la femme naïlie, un personnage mythique de la culture algérienne, et son traitement dans l'art et la littérature, tant en Algérie qu'à l'étranger. Abdelkrim offre une perspective critique sur les représentations orientalistes de cette figure, révélant les stéréotypes et les mythes qui l'entourent. Enfin, l'ouvrage «L'Art de la monnaie algérienne : un long voyage à travers le temps» de Jaoudet Gassouma, publié par les Éditions El Hafidoun, se distingue par son originalité. Ce beau livre retrace l'histoire de la monnaie algérienne, depuis ses origines jusqu'à nos jours, à travers une collection richement illustrée de pièces et de billets. Gassouma offre une plongée fascinante dans l'évolution de la monnaie algérienne, reflétant ainsi les transformations économiques et culturelles du pays au fil des siècles. **R.C**

A LIRE, « LA DÉCISION » DE KARINE TUIL Un cas de conscience

«La décision», le dernier roman de Karine Tuil, est une œuvre marquante qui plonge le lecteur au cœur des dilemmes moraux, éthiques, et personnels que rencontrent les acteurs du système judiciaire et sécuritaire dans une époque marquée par le terrorisme et la menace constante de violence. Publié en 2022, ce livre témoigne de la capacité de Tuil à saisir les tensions contemporaines et à les retranscrire avec une acuité saisissante. L'histoire de «La décision» tourne autour du personnage d'Alma Revel, une juge d'instruction française spécialisée dans les affaires de terrorisme. L'intrigue principale se concentre sur une décision cruciale qu'elle doit prendre concernant la libération conditionnelle d'un jeune homme accusé de radicalisation. Alma est confrontée à un dilemme moral : doit-elle se fier aux apparences et libérer cet homme qui clame sa réinsertion, ou doit-elle céder à la peur du risque que cet individu puisse récidiver? Cette question, qui semble au départ purement juridique, devient le point de départ d'une réflexion profonde sur la responsabilité, la justice, et la peur. Le roman explore comment les décisions prises sous la pression peuvent avoir des répercussions énormes, non seulement sur la vie des individus concernés mais aussi sur la société entière. «La décision» s'inscrit dans une réalité contemporaine marquée par la menace terroriste. Karine Tuil, en se penchant sur le quotidien de ceux qui luttent contre cette menace, nous pousse à réfléchir aux sacrifices personnels et aux dilemmes professionnels que ces personnes doivent



affronter. Le personnage d'Alma Revel incarne cette tension entre le devoir et l'humanité, entre la sécurité collective et la justice individuelle. En suivant son parcours, le lecteur est amené à s'interroger sur les notions de bien et de mal dans un contexte où les certitudes vacillent. L'un des thèmes centraux du roman est la question du pouvoir et du libre arbitre. Alma, en tant que juge, détient un pouvoir immense : celui de décider du sort

d'un homme. Cependant, ce pouvoir est aussi une lourde charge, car chaque décision est un pari, avec des conséquences potentiellement dramatiques. Karine Tuil explore également la fragilité du libre arbitre dans un contexte de peur et de pression sociale. Les choix d'Alma sont influencés par sa vie personnelle, ses peurs, et les attentes de la société, mettant en lumière les nombreuses forces invisibles qui façonnent nos décisions. Outre le cadre judiciaire, «La décision» est aussi une plongée dans l'intimité d'Alma. Karine Tuil décrit avec une grande sensibilité les conflits intérieurs de cette femme, tiraillée entre son métier exigeant, sa vie privée complexe, et ses aspirations personnelles. Ce portrait nuancé rend le personnage d'Alma profondément humain, rendant ses dilemmes d'autant plus poignants. Depuis sa sortie, «La décision» a été largement salué par la critique pour sa profondeur psychologique et son exploration des enjeux actuels. Les lecteurs apprécient particulièrement la manière dont Karine Tuil parvient à capturer les tensions d'une époque troublée tout en créant un personnage central avec lequel il est possible de s'identifier. Le roman interroge sans donner de réponses faciles, laissant le lecteur réfléchir aux questions complexes de justice, de sécurité, et d'humanité longtemps après avoir tourné la dernière page. Avec «La décision», Karine Tuil nous offre un roman à la fois captivant et réfléchi, qui questionne les certitudes et explore les zones grises de la justice et de la morale. **R.C**

À la Mostra de Venise Beaucoup de paillettes, peu de grands films



Alors que le festival s'achève samedi, la compétition n'a pas brillé par ses stars américaines à l'exception d'Adrien Brody. Les sourires ont viré à la grimace. La cohorte de stars hollywoodiennes annoncée sur le tapis rouge de la Mostra de Venise électrisait les festivaliers. Angelina Jolie, Nicole Kidman, Cate Blanchett, George Clooney, Brad Pitt... On voit du beau monde sur le Lido. Mais les journalistes les voient de loin, tant ces actrices et acteurs n'accordent cette année que peu ou pas d'interview. Dans une lettre ouverte qui revendique une certaine de signataires, relayée par les magazines spécialisés (Variety, The Hollywood Reporter, Screen International), des journalistes ont dénoncé cet accès limité ou inexistant aux artistes, déjà dégradé dans les grands festivals internationaux par les «junkets», ces entretiens chronométrés et à la chaîne («vous avez dix minutes photo comprise») ou réduit à des conférences de presse vite expédiées et sans saveur. La tendance est aussi perceptible à Cannes où les «talents» se font de plus en plus porter pâle, «égéries» souvent plus occupées à honorer leur contrat.

RÉGULATION DU MARCHÉ

Le rôle crucial des grandes surfaces

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a récemment souligné l'importance croissante des grandes surfaces commerciales en Algérie. Ces espaces jouent un rôle central dans la régulation de l'approvisionnement du marché national et dans le contrôle des prix, contribuant ainsi à stabiliser l'économie et à améliorer le bien-être des consommateurs.



Les grandes surfaces commerciales, par leur nature et leur organisation, sont bien positionnées pour assurer un approvisionnement régulier et fiable du marché en divers produits. Contrairement aux petits commerces, ces espaces peuvent stocker une large variété de marchandises en grandes quantités, ce qui leur permet de répondre efficacement à la demande des consommateurs, même en période de forte affluence ou de pénurie. En réduisant le nombre d'intermédiaires dans la chaîne de distribution, les grandes surfaces permettent également de limiter les hausses injustifiées des prix. Ce modèle de distribution directe contribue à lutter contre la spéculation, un problème récurrent en Algérie, notamment en ce qui concerne les produits de première nécessité.

Accès accru à des produits variés et à des prix concurrentiels

Les grandes surfaces offrent aux consommateurs algériens un accès à une large gamme de produits sous un même toit, allant des denrées alimentaires aux produits électroménagers, en passant par les vêtements et les articles ménagers. Cette diversité permet aux clients de trouver tout ce dont ils ont besoin en un seul endroit, souvent à des prix plus compétitifs que dans les petits commerces ou les marchés traditionnels. De plus, les grandes surfaces bénéficient souvent de partenariats avec des fournisseurs locaux et internationaux, leur permettant de proposer des produits à des prix réduits grâce aux économies d'échelle. En conséquence, les consommateurs profitent de

tarifs plus avantageux, ce qui améliore leur pouvoir d'achat et contribue à la lutte contre la vie chère. L'essor des grandes surfaces en Algérie est également synonyme d'innovation dans le commerce de détail. L'adoption des nouvelles technologies, comme les moyens de paiement électronique via carte bancaire ou téléphone portable, facilite grandement les achats et offre une expérience plus fluide et sécurisée aux consommateurs. Tayeb Zitouni a souligné l'importance de combler le retard de l'Algérie en matière de développement des grandes surfaces commerciales. Actuellement, le pays ne compte que 58 surfaces de plus de 2500 m², un chiffre relativement bas pour un marché de cette taille. Le ministère du Commerce travaille donc activement à encourager l'ouverture de nouvelles grandes surfaces pour dynamiser le secteur et

mieux répondre aux besoins des consommateurs. En renforçant le réseau des grandes surfaces, l'Algérie se dote d'un outil puissant pour réguler le marché et offrir aux consommateurs des produits de qualité à des prix compétitifs. Ce développement est crucial non seulement pour améliorer la transparence des prix et la disponibilité des produits, mais aussi pour moderniser l'ensemble du secteur du commerce de détail en Algérie. L'expansion des grandes surfaces commerciales est donc une priorité pour le gouvernement algérien, qui y voit un levier essentiel pour stabiliser l'économie et assurer une meilleure qualité de vie à la population. Avec des politiques appropriées et un soutien continu du ministère du Commerce, les grandes surfaces sont appelées à jouer un rôle encore plus central dans l'avenir économique du pays. **R.E**

Alors que la Banque du Japon envisage de relever ses taux

Le yen a bondi face au dollar



La devise japonaise gagne plus de 1% face au dollar en milieu d'après-midi, mardi, après que le gouverneur de la Banque du Japon a répété que l'institution relèverait ses taux si l'économie se comporte comme il le prévoit. Le yen connaît encore un important accès de volatilité. La devise japonaise évolue en forte hausse ce mardi après que le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) a réitéré que l'institution relèverait ses taux si l'économie évoluait conformément à ses attentes. Le gouverneur de la BoJ, Kazuo Ueda, a répété mardi que l'institution était prête à remonter ses taux si l'économie et les prix se comportaient comme prévu, rapporte l'agence Bloomberg. "Le yen est en hausse à la suite de ces commentaires", explique Kathleen Brooks, analyste chez XTB. En effet des taux plus élevés présagent de meilleurs rendements de la devise, renforçant son attractivité. Cette remarque du patron de la banque centrale nipponne provient d'un document soumis à un panel gouvernemental présidé par le Premier ministre sortant Fumio Kishida, dans lequel il expliquait la décision de politique monétaire de juillet. Fin juillet, la BoJ avait relevé son taux directeur à 0,25%, après une précédente hausse en mars. Kazuo Ueda s'était alors déjà dit prêt à un nouveau relèvement si les prix accéléraient, alors que la BoJ doit se réunir les 19 et 20 septembre. «Nous prévoyons que l'incertitude politique à l'approche des prochaines élections à la tête du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, et la possibilité d'élections générales anticipées empêcheront une hausse des taux" à l'automne, tempère cependant Lee Hardman, de MUFG. L'analyste remarque que "la force du yen est particulièrement évidente face aux devises liées aux matières premières" que sont les dollars australien et néo-zélandais, qui dépendent fortement de la santé de l'économie chinoise, grande consommatrice de matières premières que ces deux pays exportent.

L'ALOURDISSEMENT DE LA DETTE

Un fardeau croissant pour les pays à faible revenu, selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a récemment tiré la sonnette d'alarme concernant les effets dévastateurs du remboursement de la dette sur les pays à faible revenu et en développement. Ces effets, déjà significatifs, se sont considérablement aggravés ces quatre dernières années, principalement à cause des répercussions de la crise du COVID-19, des conflits mondiaux, et de la montée en flèche des taux d'intérêt. Selon un article récent du FMI, les cicatrices économiques laissées par la pandémie, combinées à des conflits géopolitiques et à une augmentation drastique des taux d'intérêt mondiaux, ont lourdement impacté les économies fragiles. Ces pays, déjà confrontés à des défis structurels, voient désormais leurs maigres ressources drainées par le service de leur dette extérieure, souvent au détriment de leurs investissements dans des secteurs cruciaux comme la santé, l'éducation, et les infrastructures. Le FMI souligne

que le pays médian à faible revenu consacre actuellement environ 14% de ses recettes au remboursement de la dette envers les créanciers étrangers, contre seulement 6% il y a dix ans. Dans certains cas, ce pourcentage grimpe même à 25%, mettant en lumière l'étendue du fardeau financier auquel ces pays sont confrontés. Ces chiffres sont alarmants, car ils représentent plus du double des dépenses combinées de ces pays pour des secteurs essentiels tels que la santé, l'éducation, et les infrastructures. En début d'année, la Banque mondiale a estimé que le service total de la dette des pays à faible revenu et de certains pays à revenu intermédiaire atteindrait 185 milliards de dollars, si l'on inclut

également les remboursements de la dette intérieure. Ce montant, déjà exorbitant, est le reflet d'un phénomène plus large : la dépendance croissante de ces pays envers des créanciers extérieurs, souvent à des conditions financières peu favorables. En décembre dernier, la Banque mondiale avait déjà alerté sur les conséquences néfastes des hausses des taux d'intérêt, atteignant leur plus haut niveau depuis quatre décennies. En 2022, les pays en développement ont déboursé un montant record de 443,5 milliards de dollars pour le service de leur dette, un chiffre qui reflète l'ampleur du fardeau financier qui pèse sur eux. Pire encore, environ 60% de tous les pays à faible revenu se

trouvent aujourd'hui en situation de surendettement à haut risque ou sur le point de l'être. Cette situation pose de sérieuses questions sur la viabilité économique de nombreux pays en développement. Alors que le capital financier international profite de cette situation en siphonnant les ressources des pays les plus vulnérables, ces derniers se trouvent piégés dans un cercle vicieux d'endettement, sans espoir de véritable re-

lanche économique à long terme. Pour briser ce cycle, des réformes structurelles globales et une réévaluation des mécanismes de financement internationaux semblent indispensables, afin de permettre à ces pays de retrouver une certaine stabilité financière et d'investir dans leur propre développement.



Tipasa Recrutement de 171 paramédicaux



Les services de la wilaya de Tipasa viennent d'annoncer que la carte sanitaire locale s'est renforcée de 171 cadres paramédicaux. Ces cadres paramédicaux sont diplômés de l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes et paramédicaux (INFSP) de Hadjout.

Selon la même source, les diplômés de l'INFSP, dans différentes spécialités en paramédical, sont repartis à travers les établissements de santé de la wilaya selon les besoins exprimés. En effet, 96 des 171 diplômés recrutés sont des techniciens de la santé et 52 autres sont spécialisés dans la manipulation des appareils de radiologie, en plus de 16 sages-femmes et cinq préparateurs en pharmacie.

Cette opération de recrutement, sous-tendant le renforcement du personnel paramédical dans les structures de santé à Tipasa, vise, selon la même source, à réduire le déficit existant, particulièrement pour optimiser la gestion des permanences nocturnes et assurer aussi la continuité avec efficacité du service public dans les hôpitaux, notamment durant les congés annuels. Un effort qui entre dans le cadre de la feuille de route du ministère de la Santé œuvrant pour améliorer davantage l'accueil et la prise en charge des malades.

Indemnités des incendies de récolte à Bouira 20 millions de DA répartis sur 29 agriculteurs



29 agriculteurs ayant perdu leur récolte céréalière suite aux derniers incendies enregistrés dans quelques communes de la wilaya de Bouira, ont été indemnisés, par la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA). Ces agriculteurs ont reçu des chèques d'indemnisation des pertes subies cette année à cause des incendies enregistrés notamment à Ain Bessam, El Hachimia, El Asnam, Sour El Ghozlane et Ain Laâloui ainsi qu'à Oued El Bardi, lors d'une cérémonie organisée au siège de l'agence de la CRMA à Bouira.

«Le montant global de ces indemnités s'élève à 20 millions de DA répartis sur 29 agriculteurs», a déclaré à l'APS le directeur de cette mutuelle, Mohamed Bechour, qui a ajouté que la superficie totale de culture céréalière (blé tendre, blé dur et orge) ravagée par les flammes est estimée à 494 ha, dont seuls 270 ha sont assurés par la CRMA.

Au cours de cette cérémonie marquée par la présence de la directrice des services agricoles (DSA), Mme Tira Adra, le directeur de la CRMA a saisi l'occasion pour réitérer son appel aux agriculteurs pour qu'ils assurent leurs récoltes afin d'alléger l'ampleur des pertes que causent chaque année les incendies et les intempéries.

PROJET ALGÉRO-QATARI À ADRAR

Lancement de la première phase de production de lait en poudre

Les travaux de réalisation de la première phase du projet intégré algéro-qatari, fruit d'un partenariat entre le Fonds national d'investissement (FNI) et la société qatarie Baladna pour la production de lait en poudre, ont été lancés mardi dans la commune de Tamakten (est de la wilaya d'Adrar).



La cérémonie du coup d'envoi de la première phase de cet important projet agricole s'est déroulée en présence du Secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Bensaâd, de l'Ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, du Directeur général (DG) du FNI, Kamel Mansouri, des représentants de la Société qatarie Baladna et des autorités locales.

La première phase du projet consiste notamment en des travaux de prospection pour la réalisation des puits exploratoires avant l'élaboration d'une étude sur la nature des eaux souterraines, selon les explications fournies sur place à la délégation. Le SG du ministère de l'Agriculture, M. Bensaâd a, à cette occasion, indiqué que "la wilaya d'Adrar qui recèle d'importantes potentialités économiques, connaît aujourd'hui le lancement de la première phase de l'un des plus grands projets stratégiques dans le secteur de l'Agriculture en Algérie, à savoir celui de la production de lait en poudre qui s'étale sur une superficie de 117.000 hectares (ha)".

Doté d'une enveloppe financière de plus de 3,5 milliards de dollars, ce projet d'envergure qui entrera dans sa première phase de production en 2026, permettra de produire 50% des besoins nationaux en poudre de lait, d'approvisionner le marché local en viande rouge, en plus de générer 5.000 postes d'emploi directs et contribuer à la production des céréales et fourrages en application du système de rotation des cultures au niveau des trois périmètres agricoles relevant du projet, a-t-il

fait savoir.

Et d'ajouter que la fluidité qui a caractérisé la mise en œuvre de l'accord de partenariat entre les parties au projet, signé en avril dernier, "réaffirme l'importance que les hautes autorités du pays accordent à la promotion des investissements visant à répondre aux besoins nationaux en produits de large consommation et à réduire la facture d'importation, estimant que "cet investissement est le fruit d'un partenariat privilégié entre l'Algérie et le Qatar.

Bensaâd a, à ce titre, affirmé que le plan national de développement des cultures stratégiques en cours de concrétisation sur le terrain dans des projets d'investissement nationaux et dans le cadre du partenariat avec des opérateurs économiques étrangers, vise à atteindre l'autosuffisance en céréales jusqu'en 2027, et ce, à travers la mise à niveau de 500.000 ha de terres agricoles dans le sud, la création d'une superficie 220.000 ha pour la production du maïs, 20.000 ha pour les légumes secs et 300.000 ha pour les graines oléagineuses.

Le secteur a enregistré un vif engouement des investisseurs, tant nationaux qu'étrangers, selon M. Bensaâd précisant que le ministère de l'Agriculture est train d'étudier plusieurs demandes de porteurs de projets désireux d'investir dans diverses filières stratégiques, telles que la céréaliculture, la production de plantes sucrières et oléagineuses ainsi que les légumes secs, a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama a, pour sa part, a souligné que les relations entre le Qatar et l'Algérie

connaissent une dynamique accrue, grâce aux visites mutuelles et la coopération croissante et fructueuse fondée par les dirigeants des deux pays signalant que les projets d'investissement qataris en Algérie, font l'objet d'une attention particulière ainsi qu'un suivi permanent par les hautes autorités algériennes.

Selon le même diplomate qatari, le projet "Baladna-Algérie" est considéré comme une priorité dans le plan du gouvernement algérien en vue d'atteindre la sécurité alimentaire et l'autosuffisance.

De son côté, le représentant de la Société qatarie "Baladna", Al-Ali Al-Ali, a fait savoir que la première phase du projet en question porte notamment sur la réalisation des forages d'exploration pour étudier la nature des eaux souterraines destinées à alimenter ce projet pilote, qui constitue, a-t-il dit, "une étape significative dans la coopération fructueuse entre les deux pays frères".

"La deuxième phase du projet comprend la culture des céréales pour produire le fourrage nécessaire à l'élevage bovin laitier, avant la création d'exploitations agricoles dédiées à la production de viande rouge, alors que la phase finale verra la réalisation d'une usine de production de lait en poudre", a-t-il expliqué.

La Société "Baladna" s'engage à développer l'industrie du lait en poudre en Algérie, à approvisionner le marché en viande rouge et à générer 5.000 postes d'emploi directs et 10.000 opportunités d'emploi temporaire au profit de la main d'œuvre locale, a encore précisé la même source.

LIGNE MINIÈRE OUEST

Rakhroukh préside plusieurs rencontres d'évaluation de l'avancement des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a présidé une série de rencontres de coordination et d'orientation, consacrées au suivi de l'avancement des travaux du projet de la ligne minière ouest Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, s'étendant sur un linéaire de 950 KM divisé en trois (03) tranches, a indiqué, un communiqué du ministère.

Ces rencontres ont été organisées lundi et mardi, en présence de cadres centraux du ministère, du Directeur général (DG) de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF), principal maître d'ouvrage délégué, des P-DG des groupes "GICA", "GCB", "COSIDER", "GITRAMA" et "GITRA", outre, des maîtres d'œuvre nationaux et étrangers, précise la même source.

M. Rakhroukh s'est félicité, lors de ces ren-

contres, des efforts déployés par les maîtres d'œuvre à travers la mobilisation "de toutes les capacités humaines et matérielles, afin de concrétiser ce projet stratégique", affirme le communiqué, relevant dans le même contexte que ce projet "permettra de développer et de consolider l'économie nationale, mais contribue également à l'accélération de la cadence du développement socioéconomique dans le sud-ouest du pays et au renforcement des capacités nationales en termes d'infrastructures de base".

Par la même occasion, le ministre a affirmé sa satisfaction quant à "la cadence accélérée" de l'avancement des travaux de ce projet prometteur, au niveau des trois tranches, soulignant "l'importance de la poursuite des efforts et de la mobilisation de toutes les capacités à travers la dotation de tous les chantiers par les équipements nécessaires, tout en œuvrant à

appuyer les mécanismes de coordination entre les différentes parties prenantes de la réalisation du projet de la ligne minière ouest, notamment les maîtres d'œuvre, les bureaux d'études et les laboratoires nationaux".

A cette occasion, M. Rakhroukh a donné des instructions pour le "respect des normes de réalisation internationales en vigueur, tout en assurant la qualité des travaux et œuvrant à relever les défis pour écarter les délais de réalisation et de réception de ce projet avant les délais contractuels".

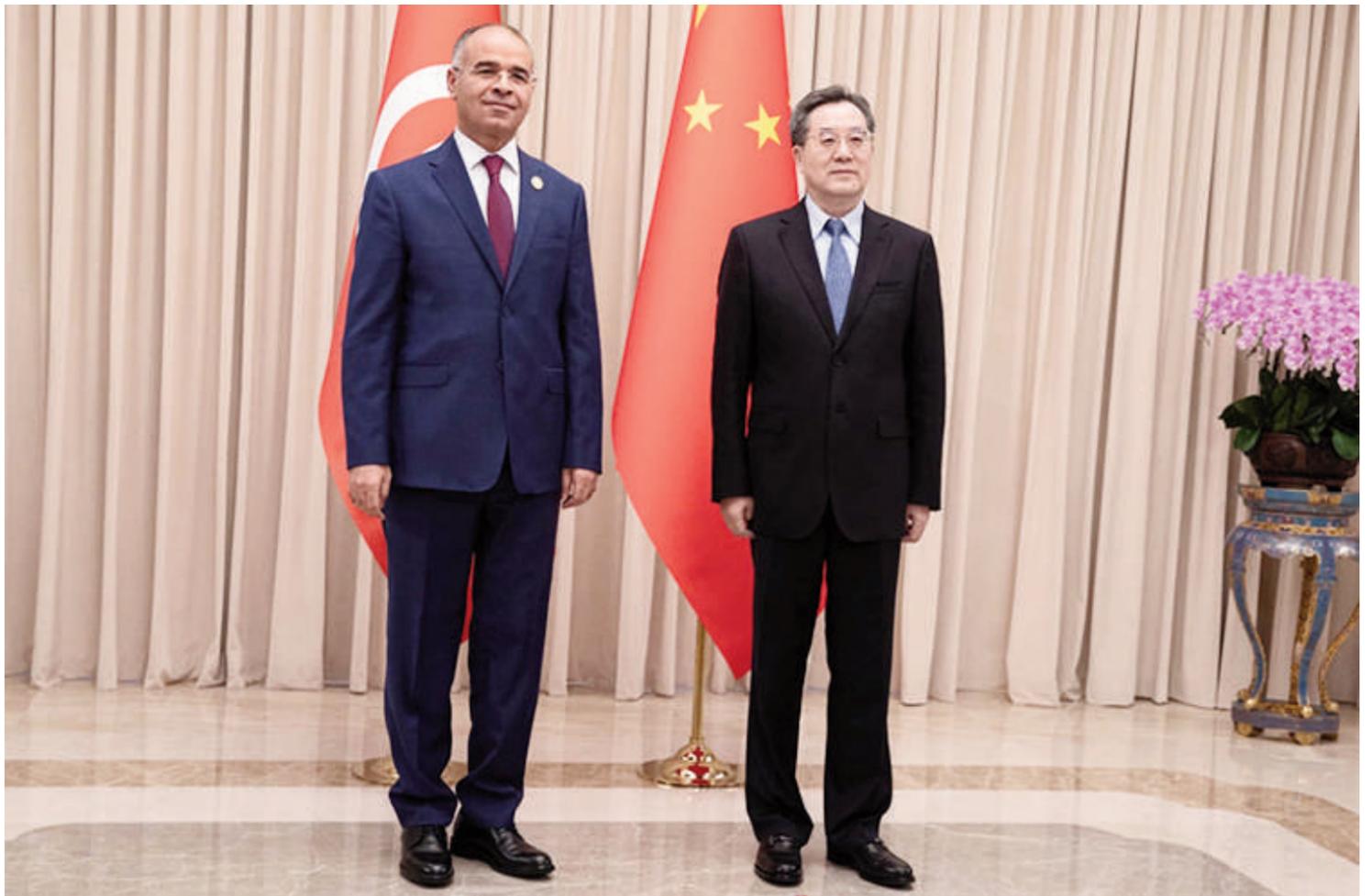
Il a également appelé les maîtres d'œuvre à "accorder la priorité à la main-d'œuvre locale et à tirer profit des programmes de formation", ajoutant que "les emplois créés au titre du projet de réalisation de la ligne minière ouest ont atteint jusqu'à présent 8.000 postes, ouvriers et cadres", conclut le communiqué.

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA CHINE

La Tunisie aspire à plus de souplesse

Le chef du gouvernement, Kamel Maddouri a déclaré, mardi dernier, à Pékin, que "la Tunisie qui est actuellement déficitaire avec la Chine aspire à plus de fluidité en matière d'échanges commerciaux entre les deux pays".

Rçu, par le vice-Premier ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, Ding Xuexiang, en marge du Sommet du 9e Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC 2024), prévu les 4 et 6 septembre courant, à Pékin, Kamel Maddouri a souligné sa volonté d'œuvrer à renforcer ces échanges, estimant que l'assouplissement des échanges commerciaux tuniso-chinois sera bénéfique pour les deux pays. "La Tunisie est bien déterminée à lever les obstacles devant les entreprises chinoises afin d'investir dans plusieurs secteurs à l'instar des énergies renouvelables, l'industrie des véhicules électriques, l'économie numérique et le phosphate", a soutenu le chef du gouvernement, rappelant les relations historiques entre la Tunisie et la Chine dans différents domaines de développement. La Tunisie dispose de plusieurs atouts permettant d'attirer ces entreprises, indiquant, à cet égard, que le pays mobilisera le foncier nécessaire et accordera des incitations fiscales et financières afin d'encourager les investissements chinois. Il a, par ailleurs, fait observer qu'il existe des projets importants entre les deux pays dans certains domaines comme l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, le tourisme et la culture, ajoutant qu'il est possible de les développer davantage. Kamel Maddouri a, d'autre part, exprimé la volonté de son gouvernement à mettre en place des projets tuniso-chinois, particulièrement, dans le secteur de l'industrie des véhicules électriques et des batteries automobiles et à relancer l'exportation du phosphate tunisien



vers la Chine. Selon lui, la Chine a déjà fait part de son intérêt pour appuyer la Tunisie dans certains secteurs comme le développement durable, l'agriculture et l'eau. Lors de cette rencontre, Ding Xuexiang a souligné que son pays est att-

ché à soutenir la Tunisie et à accélérer la réalisation des projets programmés dont la construction du pont de Bizerte et de la station solaire photovoltaïque de Kairouan ainsi que l'extension de l'hôpital d'oncologie de Gabès. Le vice-P-

mier ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine a ajouté, dans ce cadre que les efforts sont déployés afin de concrétiser le projet de la Cité médicale de Kairouan, mettant l'accent sur l'impératif de mener des

études de faisabilité relatives à ce projet. La partie chinoise souhaite importer davantage de produits tunisiens et de renforcer la coopération dans les secteurs de l'éducation, du tourisme et de la culture, a-t-il assuré.

MAURITANIE

Ouverture d'un atelier sur la formation professionnelle

Le ministre de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, M. Mohamed Malainine Ould Eyih, a supervisé, lundi dernier, à Nouakchott, l'ouverture d'un atelier sur le partage et l'intégration des stratégies de la formation professionnelle, de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire, ainsi que du plan de promotion de l'école des mines, du pétrole et du gaz. L'atelier, de trois jours, vise à développer le programme de l'école de formation professionnelle pour les secteurs des miniers, du pétrole et de l'énergie et à examiner leurs offres de formation et leur adéquation aux besoins actuels et prochains des secteurs concernés. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers a indiqué que son département a pris l'initiative d'organiser cet atelier pour mettre en exergue la place de choix qu'occupent ces secteurs dans le programme du Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani "Mon ambition pour la patrie". Il a souligné que la mise en œuvre de ces stratégies contribuera à l'avancement de tous les secteurs de l'économie nationale en fournissant une main d'œuvre qualifiée et en soutenant les efforts du secteur en charge de l'autonomisation des jeunes en leur offrant des opportunités de formation. Cette stratégie permettra à notre jeunesse de s'approprier les éléments de l'intégration économique et sociale, offrant des condi-



tions favorables à la promotion de l'artisanat et aux autres secteurs de l'économie sociale et solidaire. M. le ministre a souligné que l'organisation de cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement du Premier ministre M. Mokhtar Ould Diay visant à accélérer le rythme des réalisations traduisant les aspirations du Président de la République pour le pays. Il a, en outre, souligné la nécessité d'harmoniser la stratégie de développement de l'artisanat avec la stratégie de promotion de l'économie sociale et solidaire, car les deux stratégies se recoupent en termes d'objectifs et

d'approches. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des deux ministres de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique, M. Mohamed Abdallahi Louli, de l'Énergie et du Pétrole, M. Mohamed Ould Mohamed Malainine Ould Khaled, du secrétaire général du ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et des Métiers, M. Madi Ould Taleb, du président de l'Union nationale du Patronat mauritanien, M. Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed, ainsi que de plusieurs responsables du département de la formation professionnelle.

Libye

979 migrants secourus en une semaine



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré lundi dernier que 979 migrants avaient été secourus au large des côtes libyennes au cours de la semaine dernière. "Sur la période du 25 août au 31 août 2024, 979 migrants ont été interceptés et renvoyés en Libye", a indiqué l'OIM sur Facebook. Parmi ces migrants, il y avait 74 femmes et 33 enfants, a précisé l'OIM, ajoutant que sept corps sans vie de migrants avaient été retrouvés au large de la Libye. Un total de 15.117 migrants ont été sauvés et renvoyés en Libye depuis le début de cette année, tandis que 434 migrants sont morts et 611 autres sont portés disparus au large des côtes libyennes, a révélé l'OIM.

PALESTINE

L'OLP réaffirme sa priorité de lutter contre l'occupation sioniste

Le Comité exécutif (CE) de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a réaffirmé, lors d'une réunion tenue lundi dernier à Ramallah, sa priorité de faire face à l'occupation sioniste ainsi qu'au génocide et au nettoyage ethnique en cours contre le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Le CE de l'OLP, qui a souligné la nécessité de «renforcer l'unité nationale», a condamné l'escalade des agressions, des incursions et des blocus sionistes en Cisjordanie, y compris à El Qods occupée, dans le cadre d'une campagne sioniste plus vaste qui s'intègre au génocide en cours dans la bande de Ghaza. Selon lui, ces agressions visent «à terroriser la population palestinienne et à nier ses droits nationaux légitimes, notamment le droit à un Etat indépendant et le droit au retour des réfugiés».

Tentatives délibérées des sionistes de déplacer le peuple palestinien

Dénonçant les tentatives délibérées des sionistes de déplacer le peuple palestinien, et d'imposer une réalité de nettoyage ethnique sur son territoire usurpé, le Comité exécutif de l'OLP estime que «de tels projets seront contrecarrés par la résilience, l'unité et la détermination du peuple palestinien à ester sur sa terre et dans sa résistance unifiée contre l'occupation sioniste». «Le peuple palestinien va inévitablement vaincre les tentatives visant à saper sa cause nationale et les plans de déplacement, à la fois à Ghaza et en Cisjordanie, y compris à El Qods occupée», ajoute Wafa, selon laquelle le CE de l'OLP a «décidé de se mobiliser sur tous les fronts pour faire face aux plans de l'occupation et à l'agression sioniste qui se poursuit contre le peuple palestinien». Il a lancé un appel à une action internationale urgente, notamment avec les pays arabes et musulmans, affirmant que le peuple palestinien restera «uni, résilient et déterminé dans sa lutte contre l'occupation sioniste et la violence des colons sionistes, quel qu'en soit le



prix», indique encore Wafa.

Al Sheikh discute avec un responsable américain

Le secrétaire du Comité exécutif de l'OLP, Hussein Al Sheikh, a discuté, mardi, avec le chef du Bureau américain des affaires palestiniennes, Hans Wexler, des derniers développements liés à la poursuite de la guerre sanglante dans la bande de Ghaza, aux mesures d'escalade et aux violations sans précédent commises par l'occupation sioniste dans toute la Cisjordanie, ciblant de manière flagrante tous les Palestiniens,

selon l'agence Wafa. Lors de la rencontre tenue dans la ville de Ramallah, Al-Sheikh a informé Wexler des efforts régionaux et internationaux intensifs en coopération avec les frères arabes et la communauté internationale, afin d'arrêter la guerre et la crise humanitaire dans la bande de Ghaza et les violations en Cisjordanie occupée, a indiqué la même source.

De son côté, Wexler a assuré «le soutien des États-Unis à une voie politique qui garantisse la tranquillité, la stabilité et le calme dans la région, et la création d'un Etat palestinien indépendant conformément à la solution à deux États», a ajouté Wafa.

L'ONU tire la sonnette d'alarme

Plus de 3.800 cas de Mpxo enregistrés en Afrique depuis janvier



Plus de 360 cas de Mpxo dont trois décès ont été confirmés à ce jour dans cinq pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) craint que le nombre des cas de Mpxo n'augmente encore.

En date de lundi, le Burundi a enregistré 328 cas, l'Afrique du Sud 24 et l'Ouganda sept, tandis que le Rwanda et le Kenya en comptaient quatre chacun, a précisé l'OCHA. «Certains pays de la région, dont le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, ont lancé leurs plans d'intervention pour lutter contre la maladie. Cependant, le financement et les ressources limités entravent les efforts visant à freiner la propagation», a écrit le service régional de l'OCHA pour l'Afrique australe et orientale dans sa dernière mise à jour sur la maladie.

Selon l'OCHA, plus de 3.800 cas confirmés ont été enregistrés en Afrique depuis janvier, le Burundi étant le deuxième pays le plus touché du continent après la République démocratique du Congo (RDC).

Création de 525 entreprises en Arabie Saoudite

La fintech dans le cadre de la Vision 2030

L'Arabie saoudite aspire à stimuler de manière significative son secteur des technologies financières (fintech), alors que le ministre des Finances du royaume, Mohamed bin Abdullah Al-Jadaan, a annoncé l'objectif de création de 525 entreprises de fintech d'ici 2030.

S'exprimant lors de la conférence inaugurale 24 Fintech, M. Al-Jadaan a souligné que le nombre d'entreprises de fintech en Arabie saoudite a atteint 224, dépassant son objectif provisoire de 168 entreprises de fintech d'ici le deuxième trimestre de 2024, selon l'Agence de presse saoudienne. Le ministre a souligné l'engagement du royaume à accélérer la transformation numérique et à favoriser une croissance économique durable. Il a indiqué que l'infrastructure de paiement avancée et le secteur bancaire robuste de l'Arabie saoudite étaient des atouts majeurs pour soutenir l'écosystème de fintech. La conférence 24 Fintech, qui se déroule jusqu'au 5 septembre, rassemble des leaders de l'industrie, des investisseurs et des experts pour discuter des opportunités et des défis dans le secteur de la fintech. L'événement est conjointement organisé par le Programme de développement du secteur financier, la Banque centrale saoudienne, l'Autorité du marché des capitaux et l'Autorité des assurances.

Après 33 ans de fermeture La Suisse rouvre son ambassade en Irak

La Suisse a rouvert mardi son ambassade dans la capitale irakienne Bagdad après 33 ans de fermeture suite à la guerre du Golfe.

Dans un communiqué, le ministère irakien des Affaires étrangères a déclaré que la réouverture de l'ambassade suisse «s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Irak et la Suisse et reflète la volonté des deux pays de consolider la coopération dans divers domaines». Le ministre a dit se réjouir de renforcer le partenariat et le dialogue bilatéral avec la Suisse», ajoutant qu'il s'efforce de créer les conditions appropriées pour renforcer la coopération bilatérale. Selon le média suisse SWI swissinfo.ch, le ministère suisse des Affaires étrangères a cité l'amélioration de la situation sécuritaire comme la principale raison de la réouverture de sa représentation diplomatique à Bagdad. La Suisse avait fermé son ambassade en Irak à la suite de la guerre du Golfe de 1991.

PROCÉDURE DE DESTITUTION D'EMMANUEL MACRON

LFI annonce déposer sa proposition de résolution

Mathilde Panot, présidente du groupe LFI à l'Assemblée nationale, a annoncé, mardi 3 septembre, le dépôt de la proposition de résolution visant à destituer Emmanuel Macron.

Elle affirme que d'autres parlementaires que ceux de la France Insoumise pourraient signer le texte, a rapporté le JDD. La France Insoumise lance son coup de force. Après avoir fait part de sa volonté de déclencher une procédure de destitution contre Emmanuel Macron, le groupe La France Insoumise à l'Assemblée nationale a annoncé, mardi 3 septembre, déposer sa proposition de résolution, a rapporté Le Figaro. «Nous sommes aujourd'hui au 50e jour du gouvernement démissionnaire. Le groupe parlementaire, en responsabilité, a décidé que serait déposée au-



jour d'hui la proposition de résolution visant à destituer le président de la République, au titre de l'article 68 de la Constitution», a annoncé Mathilde Panot, la présidente du

groupe LFI, lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale française. Il s'agit, selon elle, d'une «réponse politique à la hauteur du coup de force anti-démoc-

ratique qu'est en train de faire le président de la République» et «à la hauteur de l'indépendance que doit montrer le Parlement face à un président qui sévit de plus en plus comme un autocrate». Si Mathilde Panot affirme que le nombre de signataires du texte «ira au-delà des rangs insoumis», l'application du texte n'est pas garantie. Pour aboutir, la proposition de destitution doit être approuvée par le bureau de l'Assemblée nationale, où le Nouveau Front populaire détient la majorité mais le ralliement des autres partis n'est pas assuré. Une fois cette étape passée, elle serait ensuite débattue en commission des Lois puis dans l'hémicycle avant un parcours similaire devant le Sénat. Jusqu'à présent, la procédure n'a jamais abouti.

ÉTHIOPIE

Addis-Abeba accueille une conférence sur le numérique

La capitale éthiopienne, Addis Abeba, avait abrité, hier, une conférence des Nations-Unies sur la construction d'un avenir numérique durable et inclusif sur le plan environnemental en Afrique. Cette conférence avait permis de discuter notamment du double défi de la numérisation et de la durabilité environnementale sur le continent.

Cette réunion est organisée par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le

développement (CNUCED) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), sous un format hybride, en ligne et au Centre de conférences des Nations Unies, à Addis-Abeba, selon l'Agence de presse éthiopienne, ENA. L'événement avait réuni différentes parties prenantes pour discuter des principales conclusions pour l'Afrique du rapport sur l'économie numérique 2024 de la CNUCED. Le rapport avait souligné le be-

soin urgent de stratégies durables tout au long du cycle de vie de la numérisation. Le rythme rapide et la portée croissante de la numérisation rendaient de plus en plus importante la compréhension de la relation entre la numérisation et la durabilité environnementale, selon la CEA. À cet effet, les participants avaient exploré les moyens de parvenir à la prospérité économique tout en préservant la planète et en favorisant l'équité inter-

générationnelle. Ils avaient également formulé des recommandations politiques concrètes et favorisé les collaborations stratégiques pour relever le double défi de la numérisation et de la durabilité environnementale en Afrique. Des responsables du gouvernement éthiopien, des diplomates, des fonctionnaires de l'ONU, des experts et d'autres parties prenantes avaient également pris part à cet événement.

Apprendre à désapprendre : le nouveau défi de l'intelligence artificielle

Vos données vous appartiennent. Du moins, c'est ce que prévoit la loi européenne sur la régulation des données (RGPD). D'une part, elle limite la collecte de vos données par les entreprises privées à ce que vous avez consenti. D'une autre, elle vous permet de demander l'effacement total des informations vous concernant des serveurs de cet acteur : il s'agit du droit à l'oubli.

C'est ce second volet qui nous intéresse ici, et son applicabilité dans le monde moderne. Si supprimer quelques lignes d'une base de données n'a rien de compliqué, la tâche devient nettement plus périlleuse quand l'intelligence artificielle (IA) entre en jeu. En effet, des modèles d'IA de plus en plus complexes, fondés sur des réseaux de neurones artificiels, sont déjà déployés par de nombreux acteurs privés. Ces modèles ont besoin d'apprendre à partir d'un maximum de données pour être performants. Ainsi, la présence d'informations vous concernant dans les serveurs d'une entreprise implique souvent son utilisation pour l'entraînement de ses modèles d'IA. Dès lors, l'oubli de vos données passe de la simple suppression d'une ligne dans un tableau à une opération complexe s'approchant plus de la neurochirurgie appliquée à des « cerveaux » artificiels. Alors, comment réussir à faire oublier une information précise à un réseau de neurones artificiel ?

Oublier les données : des enjeux d'éthique et de vie privée

L'application au cas de la protection des données est importante, mais l'enjeu de l'oubli machine, également appelé désapprentissage, ne s'arrête pas là. L'utilisation d'informations protégées pour l'entraînement de réseaux de neurones artificiels est encore une zone grise aux yeux de la loi. Plusieurs cas de ce type sont en train d'être traités par la justice dans différents pays et ils pourraient marquer un précédent important pour le futur de la législation de l'intelligence artificielle. Exemple notable : dans certains cas de figure, ChatGPT est capable de réciter des paragraphes entiers d'articles du New York Times, sans pour autant citer sa source. Le quotidien américain a donc porté plainte contre OpenAI, la société développant ChatGPT, et l'issu du procès pourrait bien orienter la jurisprudence future dans le domaine. Toutefois, l'oubli machine ne se limite pas à l'utilisation des données personnelles ou commerciales. En effet, la tendance mondiale depuis quelques années est à l'entraînement de modèles de plus en plus imposants, notamment dans le domaine du traitement du langage où les progrès faits sont impressionnants. Il devient donc de plus en plus compliqué de contrôler la légitimité des données utilisées pour entraîner des IA. Si GPT-3, le modèle d'OpenAI de 2020, avait appris d'un corpus représentant 2 400 années de lecture continue pour un humain moyen, ce chiffre n'a fait qu'augmenter, rendant la vérification manuelle impossible. Qu'il s'agisse d'affirmations fausses, de contenus racistes ou sexistes, ou bien de coordonnées personnelles d'individus, il y a fort à parier que certains se glissent malencontreusement dans les données d'entraînement et donc dans les connaissances d'un tel modèle. L'absence actuelle de méthodes



Martin Van Waerebeke, Doctorant en (dés)apprentissage machine, Inria

d'oubli efficaces signifie alors qu'en cas d'infiltration de données non voulues, il n'y aura pas de réelle solution pour effacer cette information outre le réentraînement, dont le coût se chiffre en dizaines de millions d'euros et en centaines de tonnes de CO2.

Comment les neurones artificiels apprennent-ils ?

Pour comprendre la difficulté liée à la suppression d'informations dans un réseau de neurones, il est utile d'avoir une idée de comment un tel réseau « apprend ». Prenons un réseau de neurones chargé de différencier des images de chiens et de chats. L'ensemble des images labellisées (c'est-à-dire avec une légende « chien » ou « chat ») utilisé par le réseau de neurones pour apprendre est appelé « jeu d'entraînement ». Le réseau est initialisé aléatoirement : on crée des neurones artificiels, organisés en couches, et connectés entre eux. La force de ces connexions, appelée « poids », est l'équivalent des connexions neuronales d'un cerveau réel. Ces poids permettent de caractériser la façon dont l'entrée (l'image de chien ou de chat) est traitée, transformée et envoyée entre les différents neurones du « cerveau » artificiel, pour que ressorte finalement un score entre 0 et 1. Un score de 0 (ou de 1) correspond à la certitude absolue que l'image est un chat (ou un chien), et un score de 0,5 correspond à une incertitude totale entre les deux. Des outils ludiques permettent de se représenter le fonction-

nement d'un réseau de neurones).

Où se trouvent les données, une fois le modèle entraîné ?

C'est de là que vient un paradoxe, souvent difficile à comprendre pour les non-initiés : même si l'humain a conçu de A à Z ces architectures d'intelligence artificielle, le système qui en résulte n'est pas totalement compréhensible par son créateur. Certains groupes de neurones sont relativement bien compris par les chercheurs. Toutefois, le rôle précis de chacun des neurones est mal connu et également sujet à interprétation. Il est donc ardu de répondre à une question du type « trouvez l'ensemble des neurones servant à identifier la queue du chien », d'autant que les neurones sont fortement connectés entre eux et que réduire un neurone à une seule fonctionnalité est généralement impossible. La question posée lorsque l'on cherche à faire du désapprentissage est encore plus difficile : comment chacun des neurones du réseau aurait-il été impacté si on n'avait jamais traité l'image de chat n° 45872 ? Il ne s'agit pas alors d'altérer la capacité du réseau à reconnaître les chats – cette image peut très bien apporter peu d'informations – ni de supprimer l'image de la base de données puisque ce qu'en a appris le réseau est stocké, comme pour un cerveau humain, dans les poids liant les neurones. Il faut alors tâcher d'identifier les connexions neuronales (poids) qui ont le plus appris de cette image en particulier, et modifier leur intensité dans le but de détruire l'information associée à

la donnée dont on veut simuler l'oubli.

Différentes pistes vers le désapprentissage

Trois critères principaux assurent un désapprentissage efficace. D'abord, l'oubli doit se faire assez rapidement, sinon il est plus simple de réentraîner le modèle entièrement. Ensuite, les performances du réseau sur les données restantes (non oubliées) doivent rester bonnes. Enfin, l'oubli de l'information doit être assuré par la procédure. Ce dernier point est le plus délicat étant donné qu'il consiste en la vérification de l'absence d'une information. Quantifier mathématiquement les capacités d'oubli de la méthode est donc crucial. Parmi les méthodes envisagées dans la littérature, beaucoup se reposent sur une phase d'apprentissage sur les données restantes. Ce réentraînement permet au réseau de mettre à jour ses poids pour se spécialiser uniquement sur ces données. Le but est « d'écraser » au fur et à mesure l'information des données à oublier, comme le fait par exemple le cerveau humain pour une langue non pratiquée. Enfin, certains misent sur une modification du processus d'entraînement pour faciliter l'oubli futur de données. En fournissant petit à petit les données d'entraînement au réseau, l'oubli peut se faire par un simple retour en arrière jusqu'à un point où le réseau n'a pas vu la donnée à oublier. Il est suivi d'une phase de réentraînement sur les données restantes. La limite de ce type d'approche est

l'existence nécessaire de « premières données » vues par le modèle, ce qui forcerait celui-ci à être réinitialisé entièrement en cas de demande d'oubli. On ne peut en effet pas « ôter » l'effet de ces premières données sur le modèle : isoler exactement l'impact d'une donnée est aussi cher que d'entraîner un modèle de A à Z.

Un déploiement encore balbutiant

Le domaine de l'oubli machine est vaste et comporte de nombreux défis. Bien qu'aucune méthode ne soit encore parfaite, des progrès significatifs sont à attendre dans les prochaines années du fait de la demande croissante pour ce type de solutions. Bien que le domaine du désapprentissage soit encore jeune et qu'aucune application industrielle n'ait été rendue publique, certaines entreprises comme Google ou JPMorgan Chase s'intéressent de près au sujet. L'oubli machine pose un défi complexe mais essentiel à l'ère de l'intelligence artificielle et de la protection des données personnelles. Bien que la réglementation comme le RGPD vise à garantir les droits des individus, sa mise en œuvre dans les réseaux de neurones est difficile. Les approches actuelles montrent des progrès, mais nous sommes encore à l'avant-garde de cette problématique. L'investissement de grandes entreprises suggère un avenir pérenne pour le domaine, offrant des méthodes plus robustes pour assurer le désapprentissage et renforcer la confiance des utilisateurs dans les

Qualification de la CAN-2025

Les Verts pour une bonne entame de campagne



La sélection algérienne de football entame sa campagne de qualification de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026), avec la ferme ambition de s'imposer devant la Guinée Équatoriale jeudi (20h00) au stade Miloud Hadeï d'Oran pour le compte de la première journée du groupe E.

Une rencontre qui s'annonce difficile pour les coéquipiers du revenant Riyad Mahrez face à un adversaire qui s'est bien distingué lors de la défunte édition de la CAN 2023 en surclassant notamment le futur champion d'Afrique la Côte d'Ivoire (4-0). Le sélectionneur national Vladimir Petkovic, a estimé, que les deux prochaines rencontres des Verts, respectivement, contre la Guinée-équatoriale (5 septembre à Oran) et le Libéria (10 septembre à Monrovia), "ne seront pas faciles", face à deux adversaires aux styles "différents". "Les deux matchs ne seront pas faciles mais nous sommes confiants.

Nous savons que nous avons les armes pour gagner et dominer. Les deux matchs seront différents, le deuxième sera au Libéria sur terrain synthétique, mais nous avons le temps pour bien le préparer", a déclaré Petkovic en conférence de presse tenue à la salle des conférences "Mohamed Sellah" au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). Sur cette première sortie des Verts face à la Guinée-équatoriale (88e au dernier classement Fifa), le technicien bosnien a indiqué qu'"il n'y a aucune revanche à prendre", soulignant que ni lui ni la majorité des joueurs étaient de la partie lors de la défaite (1-0) en phase de poules de la CAN 2022 au Cameroun.

"C'est une bonne équipe avec beaucoup de qualités mais nous sommes au niveau pour gagner", a-t-il assuré.

En prévision de ces deux journées inaugurales de la campagne des qualifications de la CAN 2025, le coach national a convoqué 26 joueurs dont le capitaine Riyad Mahrez, qui signe son retour après une absence remarquable.

"Nous avons choisi des joueurs qui sont adaptés à la manière dont on veut jouer. Il y a des anciens et des nouveaux que l'on veut voir. Le plus important c'est d'avoir des joueurs qui donnent tout pour gagner, dans

un groupe soudé et unis", a-t-il expliqué.

Les Verts qui ont entamé leur stage lundi soir avec une première séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa, rallieront Oran mercredi à la veille du match. Pour les deux prochaines rencontres, le sélectionneur national devra faire sans le milieu international de Nice Hicham Boudaoui qui a déclaré forfait à cause d'une méchante blessure au genou gauche. Il a été remplacé par Ahmed Kendouci, le milieu offensif qui évolue au club Ceramica Cleopatra (Div.1 égyptienne de football).

Le latéral gauche Ryan Aït Nouri a assuré à son arrivée à Sidi Moussa que le plus important lors de ces deux rencontres est d'enregistrer les six points, malgré la difficulté de la tâche face à deux équipes pas faciles à manier.

Côté Guinée équatoriale, le sélectionneur Juan Micha Obiang qui vient de prolonger son bail avec sa fédération, a retenu une liste de 24 joueurs, marquée par l'absence de deux éléments importants: Federico Bikoro et José Machin pour diverses raisons.

"Bikoro doit purger sa suspension de deux matchs et pourra être avec nous à partir du mois d'octobre. Quant à Machin, il a récemment

subi une intervention chirurgicale et est toujours en convalescence, il ne peut donc pas être avec nous pour le moment", a expliqué Juan Micha Obiang.

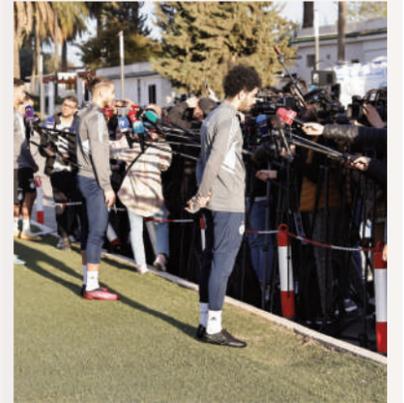
La Guinée équatoriale qui reste sur un succès face à l'Algérie (1-0) lors de la CAN 2023 au Cameroun, est considérée comme une équipe qui a beaucoup progressé lors des dernières années. Elle compte bien jouer ses chances à fond jeudi soir au stade Miloud Hadeï avant d'accueillir le Togo le 9 septembre à Malabo.

Lors de la deuxième journée du groupe E, les protégés de l'entraîneur national, Vladimir Petkovic, se déplaceront à Monrovia pour donner la réplique à la sélection du Libéria, le 10 septembre en cours.

"Après le match à Oran, nous reviendrons à Sidi Moussa pour pouvoir préparer le match au Libéria. Nous avons un terrain synthétique dans le centre pour nous préparer à ce match", a indiqué Petkovic.

Outre l'Algérie, la Guinée-équatoriale et le Libéria, le groupe E comprend aussi la sélection du Togo. Les deux premiers de chacun des 11 poules où l'équipe hôte n'évolue pas sont qualifiés pour la phase finale prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Éliminatoires CAN-2025 Déclarations des joueurs algériens en zone mixte



Déclarations des joueurs de la sélection algérienne de football, recueillies lors d'une zone mixte organisée avec la presse, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant la réception Guinée équatoriale, jeudi (20h00) au stade Miloud Hadeï d'Oran pour le compte de la première journée du groupe E des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026).

Alexandre Oukidja : « Je suis sorti de ma retraite »

"Je suis de retour de ma retraite internationale, après un an et demi d'absence, pour apporter mon expérience et aider mes coéquipiers, Guendouz et Mandrea. Je ne connais pas la plupart des joueurs et les membres du nouveau staff technique, mais le plus important et d'évoluer dans une concurrence loyale et saine. La Guinée équatoriale est la sélection nationale qui a brisé notre fameuse série d'invincibilité lors de la CAN 2021 au Cameroun, mais je reste persuadé que nous avons les moyens de gagner jeudi pour affirmer notre retour au premier plan".

Mohamed Farsi : « faire le maximum pour gagner et se qualifier »

"Tous les joueurs m'ont bien accueilli. Je me suis senti comme chez moi dès mon arrivée à Sidi Moussa. Mon objectif est de faire le maximum pour aider l'équipe à gagner et se qualifier pour les prochaines compétitions internationales. Pour les deux prochaines rencontres de qualification à la CAN 2025, nous avons entamé la préparation avec la ferme intention de gagner les deux matchs et bien entamé cette campagne de qualification. La Guinée équatoriale possède une bonne équipe, qui a fait une belle Coupe d'Afrique 2023 en Côte d'Ivoire. Concernant le Libéria, ça va être plus compliqué dans des conditions difficiles en déplacement".

Amir Sayoud : « j'attendais ce moment depuis longtemps »

"Je suis content de cette convocation en équipe première. Je remercie toutes les personnes qui ont confiance en moi et j'espère être à la hauteur de leurs attentes. Je vais faire le maximum pour apporter l'expérience que j'ai acquise en Championnat d'Arabie saoudite aux côtés des stars mondiales de notre discipline".

Naoufel Khacef : « fier d'honorer ma première convocation »

"Je suis fier d'honorer ma première convocation en équipe nationale aux côtés des meilleurs joueurs algériens. Cette convocation est le fruit de beaucoup de sacrifices et d'abnégation au travail. J'espère apporter un plus à l'équipe si le sélectionneur fait appel à moi lors des deux prochaines rencontres de qualification à la CAN 2025.

2e tournoi de Développement des Talents FIFA (U17)

Défaite de l'Algérie face à l'Afrique du Sud

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) s'est inclinée face à son homologue sud-africain sur le score de 4 à 7 (mi-temps : 3-3), en match comptant pour la première journée du 2e tournoi de développement des talents de la FIFA, disputé mardi soir à Abidjan. L'équipe algérienne disputera son deuxième match dans le tournoi contre la Côte d'Ivoire le jeudi 5 septembre à 16h30 toujours au stade municipal de Bingerville avant de boucler sa participation contre la Zambie le samedi 7 septembre à 10h00 au CTNF de Bingerville.

Ce tournoi, à l'initiative stratégique de la FIFA, qui vise à renforcer l'écosystème du football à travers le monde, selon les organisateurs, regroupe six nations : la Côte d'Ivoire (pays hôte), l'Algérie, le Maroc, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, et la Zambie.

Ce projet est financé par la FIFA à hauteur de 300.000 dollars pour chaque fédération, d'après la même source.



CATASTROPHES NATURELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

Des données précieuses pour la recherche... à certaines conditions

La guerre a son brouillard, a-t-on coutume de dire. Il en est de même des catastrophes naturelles à cinétique très rapide qui viennent impacter de larges territoires en quelques heures (crues éclair ou boues torrentielles comme à la Bérarde en Isère le 20 juin 2024) ou quelques secondes (séismes) seulement.

Elles plongent les acteurs de la gestion de crise (préfectures, mairies, services de secours...) dans le flou quant à l'état exact de la situation. Ce brouillard peut prendre de longues heures à se dissiper, le temps de collecter, d'analyser et de recouper des observations de terrain. Cette construction d'une « connaissance situationnelle » est essentielle pour mieux cibler et anticiper les prises de décisions. En effet, elle vise à comprendre son origine, son intensité, ses évolutions possibles, ainsi que l'ampleur des pertes matérielles, humaines, fonctionnelles... Elle se heurte pourtant à de nombreuses difficultés, au premier rang desquelles, une forte inertie de la remontée d'informations depuis le terrain jusqu'à l'analyse et la prise de décisions. Comme l'a souligné en octobre 2018 la crue éclair de l'Aude (qui a causé 14 décès et d'importants dommages matériels), les phénomènes à cinétique rapide mettent en échec la capacité des organisations à comprendre suffisamment rapidement la situation de terrain. Dès lors, il est tentant de capter les témoignages échangés sur les réseaux sociaux par les sinistrés et les témoins directs, pour en extraire en temps réel de l'information utile. Dans cette tâche, l'intelligence artificielle (IA) se présente comme un atout indispensable... en même temps qu'un partenaire en constante évolution. Et les réseaux sociaux, de précieux alliés... à condition qu'ils jouent le jeu du partage de ces données avec les acteurs de la gestion de crise.



Des capteurs humains sur le terrain grâce aux réseaux sociaux

Le téléphone et les réseaux sociaux font désormais partie de notre quotidien. Lorsque leurs utilisateurs sont exposés à des phénomènes dangereux, ils deviennent des vecteurs de communication privilégiés pour partager les expériences vécues en direct avec nos proches, mais aussi avec des anonymes du monde entier. Cet usage intensif a

été constaté à maintes reprises après des catastrophes naturelles. Ce fut par exemple le cas après le séisme du Teil en 2019 ou lors de la tempête Alex en 2020. Géolocalisation des tweets faisant état d'un séisme le 11 novembre 2019, lors du séisme qui a ravagé la commune de Teil en Ardèche. Suricate Nat Ce flux hétéroclite d'informations plus ou moins parcellaires permet de récolter des informations particulièrement utiles pour la gestion de crise. À condition, bien sûr, d'être en mesure de détecter les pépites parmi les millions de «

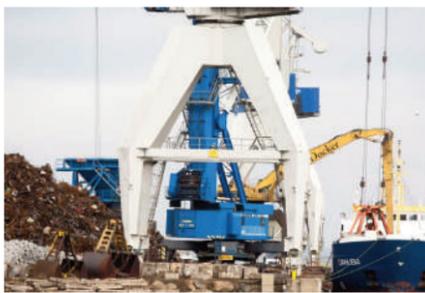
posts » envoyés chaque minute, puis de les analyser. Ce travail de fourmi est aujourd'hui assuré avec un succès manifeste par des équipes en « soutien opérationnel virtuel » (c'est-à-dire, des bénévoles qui soutiennent les actions des autorités via de la veille sur les réseaux sociaux, et qui peuvent également combattre la propagation de rumeurs erronées), comme le prouve avec talent l'association VISOV. Ce modèle d'analyse manuelle des réseaux sociaux, quoique précieux et nécessaire, présente des limites dans sa ca-

pacité à gérer des flux de données importants. Il est donc nécessaire de développer des outils numériques capables d'analyser automatiquement les réseaux sociaux, pour les filtrer et en extraire des informations potentiellement utiles. C'est le constat que nous avons dressé en 2020, au sein d'une équipe interdisciplinaire comprenant le BRGM, IMT Mines Albi, l'Université Paris-Dauphine et la société PREDICT-Services, et qui a donné lieu au démarrage en 2021 du projet RéSoCIO, soutenu par l'Agence nationale de la recherche.

AFFAIRE THINK PINK (SUEDE)

Le procès le plus retentissant de criminalité environnementale

À partir de ce mardi, le tribunal de Södertörn entame le procès de onze personnes impliquées dans le plus grand scandale de criminalité environnementale de Suède, où environ 200 000 tonnes de déchets ont été illégalement déversées. Environ 200 000 tonnes de déchets avaient été illégalement déversés ou enterrés à travers la Suède : onze personnes sont jugées à partir de mardi, dans le cadre de la plus grande affaire de criminalité environnementale du pays. Parmi ces déchets de construction, issus de la région de Stockholm, d'importantes quantités de produits toxiques que l'entreprise NMT Think Pink est accusée d'avoir dispersés sans intention de les traiter correctement. Selon l'acte d'accusation, d'importantes quantités de PCB (polychlorobiphényles, polluants dit éternels), plomb, mercure, arsenic et autres produits chimiques ont été libérées dans l'air, le sol et l'eau, "ce qui a conduit, ou aurait pu conduire, à une pollution dommageable à la santé des humains, des animaux et à la flore". L'entreprise, qui a fait faillite, "a récolté des déchets sans intention ou capacité de les traiter conformément à la législation", selon les procureurs. Les déchets étaient constitués de matériaux de construction, d'électronique, de métaux, de plastique, de bois, de pneus, de jouets et d'autres matériels. Think Pink a constitué des tas "non triés, écrasés, broyés et/ou sans protection suffisante", avant de les abandonner et d'en "céder le contrôle", selon l'acte d'accusation. Parmi les accusés de



"crime environnemental aggravé" figure l'ancienne directrice générale de Think Pink, Fariba Vancor, connue à l'époque sous le nom de Bella Nilsson, qui s'était autoproclamée "reine des ordures". Thomas Nilsson, son ex-mari et fondateur de l'entreprise, Leif Ivan Karlsson, un riche entrepreneur excentrique qui a participé à une émission de télé-réalité, et le "courtier en déchets" Robert Silversten vont également comparaître. Un consultant ayant aidé l'entreprise à valider des inspections environnementales, Magnus Karlsson, est accusé de complicité. À son apogée, entre 2018 et 2020, les grands sacs fuchsia de déchets de construction de l'entreprise étaient visibles sur de nombreux trottoirs de Stockholm, et Think Pink a remporté à deux reprises un prestigieux prix suédois récompensant l'entreprise à la croissance la plus rapide et créatrice d'emplois. La société a été sélectionnée par de nombreuses communes, entreprises de construction, copropriétés et foyers pour recycler et

traiter leurs déchets de construction. Après l'arrestation de ses actionnaires en 2020, l'entreprise s'est écroulée. Bella Nilsson a affirmé à des médias suédois que son groupe avait agi conformément à la législation et qu'elle avait été victime d'un complot organisé par ses concurrents. "Elle peut tout expliquer (...) cela implique le fonctionnement du secteur", a dit son avocat, Jan Tibbling, au quotidien Dagens Nyheter (DN) lundi. L'affaire est considérée comme le plus grand scandale environnemental suédois et l'enquête policière tient sur plus de 45 000 pages, tandis que 150 témoins sont attendus à la barre. L'un des procureurs, Linda Schön, a expliqué à DN que l'enquête avait été limitée à 21 sites pour pouvoir s'achever dans les délais légaux. "Il est possible que nous n'ayons pas pu enquêter sur un certain nombre de sites, mais nous pensons que 21 sites suffisent à montrer le caractère systématique des crimes", a-t-elle déclaré. Plusieurs communes réclament des dommages et intérêts pour les coûts de nettoyage et de décontamination, pour un total de 260 millions de couronnes (23 millions d'euros). L'une des principales demandes vient de la commune de Botkyrka où deux des monceaux de déchets de Think Pink ont pris feu, provoquant des incendies qui ont fait rage pendant des mois en 2020 et 2021, l'un d'eux étant situé à proximité de deux réserves naturelles. Le procès doit se tenir au tribunal de Södertörn, en banlieue de Stockholm, au moins jusqu'à mai 2025.

Un requin qui dévore un autre requin Des chercheurs suspectent un nouveau type de prédation



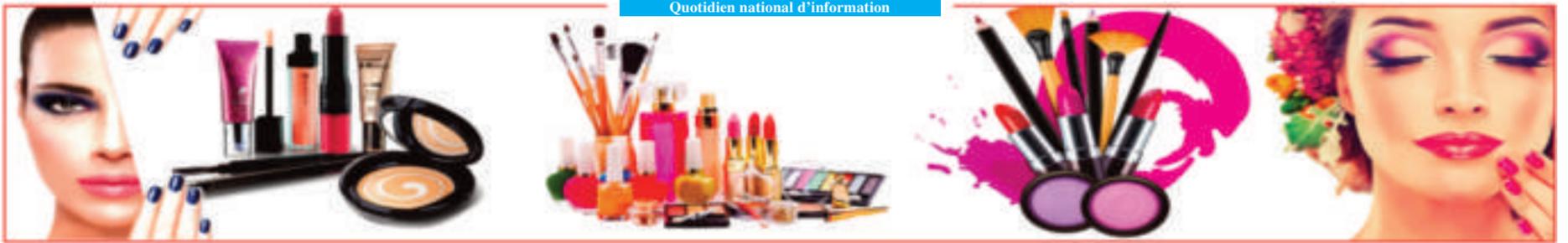
Dans une étude publiée mardi matin dans la revue Frontiers in Marine Science, des chercheurs expliquent avoir perdu la trace d'une femelle requin-taupo commun enceinte en 2021 et suspectent aujourd'hui qu'elle se soit faite dévorée par un requin encore plus gros au large des Bermudes. Le Lamna nasus – connu également sous le nom de requin-taupo commun – est considérée comme une espèce vulnérable par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Et voici qu'une nouvelle menace pourrait nuire à sa conservation. Des chercheurs qui suivent de près des requins-taupos communs enceintes ont découvert la première preuve que cette espèce pourrait être menacée par un animal encore plus gros, rapporte NBC News. En 2020, les chercheurs posaient sur une femelle requin-taupo commun enceinte deux balises leur permettant de suivre sa trajectoire et ainsi identifier le lieu où elle mettrait bas. Conçues pour se détacher au bout d'un an, l'une d'entre elle a été retrouvée au bout de 158 jours au large des Bermudes. Pendant environ cinq mois, les informations sur la profondeur et la température enregistrées par les balises semblaient pourtant normales pour l'espèce, rapporte NBC News. Puis tout a soudainement basculé.

BÂTIMENT À QUAIS		AU SABOT PROTÉGÉ		QUI N'A PAS DES TRAITS VIRILS		GAZON DE GOLF		HABITANT DE DAKAR
CUBE DE PIERRE		GARNEMENTS		AUX PIEDS DU CHEVAL		CANARD À DUVET		
RENDUE MOINS DENSE ANGOISSE				C'ÉTAIT LE PARADIS CHEF CHINOIS				
CHAÎNE DU GROUPE TF1	RACCOM-PAGNE PERDRE L'ÉQUILIBRE							
			ALLURE BRAMANT				ANCIEN BERGER	
OISEAU DE FABLE						PASCAL ABRÉGÉ		
BUTTE DE SABLE						DIF-FORME		
				DEVAN-TURE				
				CARTE DE JEU				
EMPE-REUR À MOSCOU					DÉDUISIT			
POUR MOI					COUTU-MES			
		ALIMENTÉ						
RAMAS-SES LES FEUILLES								

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- HORIZONTALEMENT**
- Prête à éclater.
 - Stick.
 - Anglais titré. Activité de foire.
 - Elle dope le sportif. Micro-ordinateur.
 - Conservé pour l'avenir.
 - Article. Entre le sud et l'est.
 - Fera paraître.
 - Œuvre en vers. Geste nerveux.
 - Champ de vaches. Écrasa ou freina.
 - Agencés.
 - Constante du cercle. Armes blanches.
 - Odeur agréable. Devant tout verbe pronominal.
- VERTICALEMENT**
- Bouche le conduit. Chef de famille.
 - Filet de lumière. Amener au sommeil.
 - Cheminées. Concept.
 - C'est chinois comme jeu. Grogne. Beignet du Vietnam.
 - Douloureuse foulure. Il vit au Vatican.
 - Assemblé. Il donne le tournis.
 - Instrument de druide. Qui peuvent donc s'envoler.
 - Cela annonce forcément une suite. Agent de l'ordre. Brisé.

- ACARIEN
 - AGRESSIF
 - AIMER
 - AMERRIR
 - AVACHIR
 - AVOUER
 - BRICOLAGE
 - CIMETERRE
 - ESCALATOR
 - EVENTRER
 - FAON
 - GARNI
 - GENTLEMAN
 - GLUME
 - GUERE
 - IGNOMINIE
 - LECON
 - MELODIE
 - MIMER
 - NAIVETE
 - PANORAMA
 - PRESAGE
 - REINE
 - ROLE
 - RUER
 - SATIRE
 - SCANNER
 - SUBIR
 - SURETE
 - SYMBOISE
 - TROT
 - VAUDOU
 - VOICI
 - VOISIN
 - VORACE
 - YEARLING
- E S O I B M Y S N I E A T E F G
 F I S S E R G A G N I L R A E Y
 I C I O V V I N A M A R O N A P
 N I S I O V O C E V E N T R E R
 R I R R E M A R O T A L A C S E
 A S A T I R E U E L E C O N U S
 G C E N I U E M D M A R H D B A
 E N I E R R I U A O I G U I I G
 R E N N A C S N G L U M E S R E



Étiquettes des produits de beauté : quelles sont les substances à surveiller ?

Il faut l'avouer, les étiquettes des produits de beauté ne sont pas toujours simples à déchiffrer. Pour enfin savoir ce qu'on s'étale chaque matin sur le visage, découvrir ce que sont les parabens et autres silicones.

Les fabricants de cosmétiques sont tenus à une réglementation stricte concernant la composition, d'abord, mais aussi concernant l'étiquetage des produits de beauté. Ainsi, une étiquette doit obligatoirement mentionner la fonction du produit et ses précautions d'emploi, son poids ou son volume, sa date de conservation après ouverture (signalée par un pot ouvert accompagné d'un nombre, "12M" pour 12 mois, par exemple). Les ingrédients doivent être mentionnés par ordre décroissant de leur volume dans le produit fini : voilà pourquoi le terme "Aqua" figure souvent en premier, car la majorité des crèmes sont composées d'eau, tandis que les actifs mis en avant dans les campagnes de lancement peuvent arriver en fin de liste car ils sont présents en petite quantité (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas efficaces, tout cela est évidemment testé). Bon à savoir : le nom des substances chimiques est indiqué en anglais, quand les produits naturels (comme l'eau, donc) sont mentionnés en latin. L'INCI (International Nomenclature of Cosmetics Ingredients) répertorie les ingrédients utilisés par l'industrie cosmétique, ce qui permet de comprendre leurs fonctions, de connaître les éventuelles contre-indications et de faire le point sur les substances controversées. Car la liste des substances potentiellement toxiques, pas écologiques ou suspectées d'être cancérigènes est longue. Mais attention, toutes ne sont pas aussi dangereuses qu'on le pense. On fait le point sur les plus décriées.

Les parabens

Les parabens sont des conservateurs chimiques employés dans les cosmétiques depuis les années 1920 pour leurs propriétés conservatrices. Régulièrement, leur utilisation est remise en cause, sans que leur nocivité pour la santé ne soit jamais réellement démontrée. Toutefois, de nombreux experts estiment qu'il vaut mieux éviter d'utiliser des parabens à chaîne longue. Pour les reconnaître sur les étiquettes, on regarde du côté des mots en -zoate comme le parahydroxybenzoate, ou des mots qui comportent "paraben", comme butylparaben, propylparaben, sodium butylparaben, sodium propylparaben, potassium butylparabe et potassium propylparaben.



Les silicones

Appréciés pour la sensorialité qu'ils apportent et leurs propriétés hydrophobes, les silicones ne sont jamais mentionnés tels quels sur les étiquettes. Pour les reconnaître, on traque les mots en -cone, -one ou -xane. Ce qu'on leur reproche ? S'ils sont généralement considérés comme sûrs pour une utilisation cosmétique, certains silicones (notamment le Cyclotetrasiloxane ou silicone D4) sont suspectés d'être des perturbateurs endocriniens. Voilà pourquoi le silicone D4 est interdit depuis le 1er janvier 2022 dans les produits cosmétiques, tandis que l'utilisation du D5 (Cyclopentasiloxane) et D6 (Cyclohexasiloxane) sera limitée et très encadrée dans les années à venir. Sur le plan écologique, les silicones sont décriés car ils sont peu biodégradables (ce qui explique qu'ils soient de facto exclus de la formulation des produits labellisés bio).

Les PEG ou PPG

Interdits dans la composition des cosmétiques bio, les polyéthylènes glycols (PEG) et polypropylènes glycols (PPG) sont des ingrédients de synthèse issus de la pétrochimie, utilisés dans les formules cosmétiques pour obtenir une grande variété de textures. On les retrouve facilement dans la liste INCI puisque leur nom commence par PEG- ou PPG- suivi d'un numéro. Si on les accuse d'être al-

lergisants, toxiques pour le foie et possiblement cancérigènes, aucune de ces allégations n'a été démontrée. En revanche, ils sont nocifs pour l'environnement car leur processus de fabrication nécessite l'utilisation d'un gaz toxique et cancérigène et est extrêmement énergivore.

Les paraffines et les huiles minérales

Dérivées de la pétrochimie, les paraffines et les huiles minérales permettent de stabiliser les formules cosmétiques et d'agir comme un agent émollient pour la peau. On les trouve dans la liste d'ingrédients sous différents noms dont paraffinum liquidum, mineral oil ou encore petrolatum. Si elles ne présentent pas de danger pour la santé, les huiles minérales forment un film occlusif sur la peau qui empêche l'eau de s'évaporer, donnant l'impression d'une peau mieux hydratée... alors qu'il n'en est rien. On les soupçonne également de boucher les pores de la peau et d'être comédogènes. En cosmétique bio, elles sont remplacées par des huiles végétales.

Les sulfates

Les sulfates, dont le fameux SLS (sodium lauryl sulfate), sont des tensioactifs qui permettent de mousser et d'optimiser leur pouvoir lavant. Le hic ? Ils peuvent également être asséchants voire irritants pour la peau. Voilà pour-

quoi ils sont de moins en moins utilisés dans les produits de beauté et remplacés par des tensioactifs plus doux.

Les phtalates

Dérivés de l'acide phtalique, les phtalates - utilisés notamment dans certains produits capillaires pour rendre les cheveux plus souples ou plus brillants - sont accusés d'être allergisants, toxiques, voire perturbateurs endocriniens, ce qui explique qu'un seul phtalate est encore autorisé en Europe : le phtalate de diméthyle (INCI : Dimethyl phthalate ou DPE).

Les sels d'aluminium

Sans équivalent pour lutter contre la transpiration et les odeurs associés, les sels d'aluminium sont facilement repérables dans la composition des anti-transpirants, puisque le terme aluminium figure alors dans la liste d'ingrédients. On leur a longtemps reproché de favoriser l'apparition des cancers du sein, sans toutefois que ce lien ne soit démontré. En 2011, l'ASNM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) avait ainsi conclu que "sur la base des données actuelles disponibles, l'exposition à l'aluminium par voie cutanée ne peut pas être considérée comme présentant un risque cancérigène".

Le formaldéhyde

Produit chimique servant à la fabrication de colles, résines et peintures, le formaldéhyde a longtemps été utilisé dans la formulation des vernis à ongles pour ses propriétés durcissantes (nom INCI : formaldehyde). Le hic ? Ce dérivé du formol a été classé comme agent cancérigène (catégorie 1B) et sensibilisant cutané (catégorie 1) dans le Règlement CE 2022/1181 du 8 juillet 2022 (entré en application le 31 juillet 2024 pour les produits mis sur le marché de l'Union Européenne). Son utilisation en tant que tel dans les produits cosmétiques est interdite. Certains agents libérant du formaldéhyde sont utilisés tant dans les produits cosmétiques sans rinçage que dans les produits cosmétiques à rincer (pour assurer leur conservation) et e doivent reprendre sur leur étiquette l'avertissement "contient du formaldéhyde" dès lors que la concentration en formaldéhyde dans le produit fini dépasse 0,05 %.

La méthode "lunettes"

La nouvelle façon d'appliquer son anti-cernes

Se dessiner une paire de lunettes autour des yeux avec un correcteur serait la technique imparable pour camoufler les cernes et booster son regard en un geste. C'est en tout cas ce que prétendent de nombreux tutoriels sur TikTok. Applique-t-on mal notre anti-cernes depuis toujours ? Un nouveau tutoriel de maquillage devenu viral sur TikTok sème le doute. Le réseau social connu pour regorger d'astuces beauté a fait surgir une nouvelle manière de se maquiller le contour des yeux qui crée un effet trompe-l'œil flatteur. Le concept ? Dessiner la forme d'une paire de lunettes sur son visage avec un correcteur, avant de l'estomper avec une

éponge à maquillage ou un pinceau. Selon les nombreux fans de beauté qui ont testé et approuvé cette technique surprenante, ce geste permettrait à la fois de bien camoufler ses cernes et ses poches, tout en "liftant" le regard. D'après les tutoriels postés sur la plate-forme, qui dépassent les centaines de milliers de vues, il suffit de choisir un anti-cernes d'une ou deux nuances plus claires que son fond de teint afin de réaliser cet effet. Dessinez deux arcs de cercles autour des yeux, l'un sur la paupière et l'autre sous l'œil. Reliez les deux formes rondes par un trait horizontal sur le nez (une étape dont l'utilité n'est pas spécifiée). Puis, tracez deux traits sur les coins externes des yeux en allant

jusqu'aux tempes, comme une sorte d'eyeliner. Enfin, terminez par estomper la matière avec une éponge à maquillage humidifiée ou un pinceau pour le teint. La quantité d'anti-cernes appliquée sur la peau est beaucoup plus importante que ce qui est conseillé pour une utilisation traditionnelle, ce qui donne forcément plus de couvrance. Avantage notable, le fait d'appliquer du correcteur sur la paupière constitue une bonne base pour faire tenir un éventuel fard plus longtemps. Quant au prétendu effet "lifting" : le jeu de lumière façon "strobing" aide certes à illuminer le regard. Mais le résultat reste très subtil.



<p>Quotidien National d'information</p> <p>www.lemediateurmaghrebain.dz</p> <p>Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam</p>	<p>Directeur de publication</p> <p>Mesbah Hafid</p> <p>Directeur Administratif</p> <p>Chabane Nassim</p> <p>Rédacteur en Chef</p> <p>Keddouh Mohand Seghir</p> <p>Directeur technique</p> <p>Hamadi Lyes</p>	<p>Adresse Email:</p> <p>lilialamsarldihia@gmail.com</p> <p>Adresse:</p> <p>N°72 oued tarfa 1^{er} étage lot N°20 draria Alger</p> <p>Nombre de tirage :</p> <p>2000</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "</p> <p>Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77</p> <p>Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>	<p>Impression Simpral</p> <p>Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p> <p>Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.</p>
---	--	---	--	---



Alger	29°	22°
Oran	29°	21°
Annaba	29°	22°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:53
Sunrise	06:20
Dhuhr	12:46
Asr	16:23
Maghrib	20:13
Isha	21:34



ARTICLES SCOLAIRES

La filière enregistre une hausse des investissements

La filière de la fabrication des fournitures scolaires connaît une hausse notable des investissements au cours des dernières années, ce qui a permis d'accroître la part de la production locale sur le marché national et d'atteindre l'autosuffisance dans certains produits.

Exprimant à l'APS, plusieurs opérateurs économiques dans cette filière ont été unanimes à souligner que les réformes du cadre d'investissement en Algérie et l'amélioration du climat des affaires ces dernières années, d'une part, ainsi que la politique de régulation des importations, d'autre part, ont favorisé d'avantage vers la production des fournitures scolaires afin de répondre à la demande du marché national avec des capacités locales. Dans ce sens, le gérant de l'entreprise "Mab Stationery", spécialisée dans le commerce de gros des articles scolaires, Abderrahmane Meziani, a affirmé que la part de la production nationale dans ce domaine a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes, ce qui a contribué à une offre abondante et à une baisse des prix. M. Meziani a indiqué que plus de la moitié des stocks de son entreprise, dont le siège est à El-Affroun (wilaya de Blida), sont actuellement composés de produits nationaux, alors que l'importation dominait le marché national les années précédentes. Il a expliqué à ce sujet que l'analyse du marché (production des usines locales et importation) permet de constater que les produits nationaux couvrent désormais entièrement les besoins dans plusieurs articles, tels que les règles, tandis que les ardoises de différents types sont produites localement à plus de 95%. A cela s'ajoutent les cartables, sacs à dos et les trousseaux scolaires, qui connaissent une augmentation de la production locale, représentant, 30% de l'offre sur le marché, selon le constat du M. Meziani. L'industrie nationale connaît également une hausse notable de la production et une "amélioration de la qualité" dans de nombreux autres produits, tels que le papier millimétré et calque, la pâte à modeler, les stylos et les cahiers, souligne le gérant. Pour sa part, le gérant de la société "FABS", spécialisée dans la fabrication de fournitures de bureau et scolaires, Qualid Ouled Daoud, a déclaré que le dynamisme du secteur industriel du pays a encouragé à intensifier les efforts pour répondre aux besoins nationaux dans une première étape, avant de se tourner vers de



nouveaux marchés. Il a révélé dans ce cadre, que sa société, dont le siège social est à Ghardaïa, a déjà commencé à exporter vers plusieurs pays, notamment la Mauritanie, la Libye, la Tunisie et le Sénégal. La société produit plusieurs types de fournitures scolaires dans ses unités industrielles situées à Ghardaïa, Blida, Boumerdès et Alger, parmi lesquelles des stylos, des gommes, des tableaux, du papier à dessin, des cahiers et des classeurs, avec des taux d'intégration variables qui "devraient augmenter à l'avenir", selon le responsable. Quant au directeur adjoint de l'entreprise "El Hilal", spécialisée dans la transformation du papier, Othmane Mechrak, il a affirmé que les facilités accordées ces dernières années au profit du secteur ont permis aux opérateurs d'étendre leurs activités, ce qui a conduit à un excédent de production en ce qui concerne les cahiers scolaires. L'entreprise vise ainsi à augmenter sa capacité de production en intégrant deux nouvelles unités de production dans le domaine des cahiers scolaires et des rames de papier, qui

devraient répondre à toute augmentation de la demande sur le marché local et de se tourner vers l'exportation. Selon les chiffres du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, le marché local des fournitures scolaires a vu plus de 25 importateurs se transformer en producteurs au cours de la période récente. En conséquence, le nombre de producteurs locaux est passé à 66, répartis à travers le territoire national, assurant une part estimée entre 15 et 20% du marché national des fournitures scolaires, qui était presque entièrement dominé par les importations il y a quelques années. L'abondance des produits scolaires, grâce à l'augmentation de la production nationale, a permis une baisse des prix des fournitures scolaires d'environ 20% par rapport à l'année précédente, selon la même source. Il note que pas moins de 182 manifestations économiques de vente de fournitures scolaires ont été lancées le 20 août dernier à l'échelle nationale, avec la participation d'environ 1.600 opérateurs économiques.

Alger Une bande de quartier démantelée à Saoula

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Saoula (Alger) ont mis fin aux agissements d'une bande de quartier dangereuse qui semait la terreur parmi les habitants avec des armes blanches, tout en s'adonnant au trafic de comprimés psychotropes, a indiqué mardi dernier un communiqué des services de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, notamment les bandes de quartier et dans le souci de préserver la sécurité et la sérénité publiques dans le territoire de compétence de la brigade de Bir Mourad Raïs, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Saoula (Alger) ont mis fin aux agissements d'une bande de quartier dangereuse qui semait la terreur parmi les habitants du quartier avec des armes blanches de différents types, tout en s'adonnant au trafic de comprimés psychotropes et de boissons alcoolisées au bord de la route", a précisé la même source. "L'opération est intervenue suite à une descente dans la commune de Saoula effectuée par les unités de la brigade de Bir Mourad Raïs, laquelle s'est soldée par l'arrestation de trois (3) individus de la bande (repris de justice) et la saisie d'armes blanches, 171 bouteilles de boissons alcoolisées, 17,5 millions de centimes provenant des ventes de ces boissons ainsi qu'une bouteille de cocktail Molotov. Les mis en cause seront déférés devant les juridictions territorialement compétentes, après finalisation de l'enquête, a conclu le communiqué.

Commune d'Echatt (El Tarf) Mise en échec d'une tentative d'émigration

Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de la commune d'Echatt (El Tarf) sont parvenus à déjouer une tentative d'émigration clandestine par voie maritime et à arrêter 6 individus, a-t-on appris mercredi auprès du groupement territorial de ce corps constitué. "Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine par voie maritime, les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté six (6) individus âgés de 20 à 45 ans qui préparaient une tentative de traversée de la méditerranée à partir d'une plage non gardée de la commune d'Echatt, à bord d'une embarcation traditionnelle en bois", selon un communiqué de la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération diligentée par les gendarmes s'est soldée par la saisie de l'embarcation en question, d'un moteur, d'un appareil GPS, d'une somme de 150 euros, d'armes blanches prohibées et de téléphones portables, a-t-on précisé, ajoutant qu'un dossier pénal a été établi à l'encontre des individus interpellés qui seront déférés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

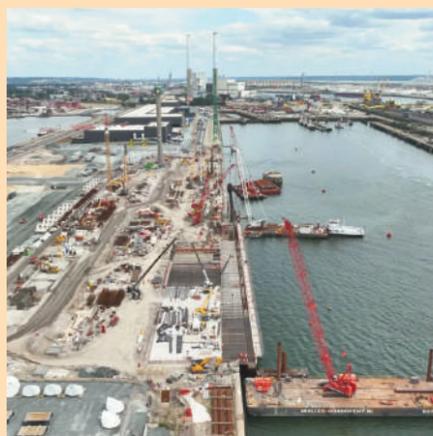
Elle avait 83 ans La moudjahida Zakia El Mehdaoui n'est plus

La moudjahida Zakia El Mehdaoui, l'une des symboles de la résistance contre le colonialisme français, est décédée à l'âge de 83 ans, a-t-on appris hier auprès de ses proches. Née en 1941 à Bologhine (Alger), la défunte a rejoint très jeune les rangs de la Révolution et a participé à plusieurs opérations visant les symboles de l'occupation française jusqu'à son arrestation en 1957. Durant son emprisonnement, son transfert vers la prison de Fresnes, en France, lui a évité la condamnation à mort. Après l'indépendance, Zakia El Mehdaoui a, durant plusieurs années, exercé la profession d'avocate.

TRAVAUX PUBLICS

Le Groupe de travaux maritimes est né

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, a annoncé, hier, dans un communiqué, la création d'un Groupe de travaux maritimes, en vue de développer les infrastructures maritimes du pays, et de réaliser les projets programmés. L'Assemblée générale constitutive du Groupe des travaux maritimes "GTM", s'est tenue mardi dernier, sous la présidence du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, et en présence des membres de l'Assemblée générale, représentant les ministères des Finances, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, et des Transports. La création de ce Groupe, intervient en concrétisation "des décisions de la réunion du Conseil des ministres tenue le 15 juillet dernier, portant création d'une société algérienne de grands travaux maritimes, et en exécution des décisions du Conseil des Participations de l'Etat (CPE), issues de sa 187e session tenue le 5 août dernier", indique le communiqué du ministère. A cette occa-



sion, M. Rakhroukh, a mis en avant l'importance pour l'Algérie de disposer d'un Groupe spécialisé dans la réalisation d'installations maritimes, assurant que le nouveau Groupe, permettra de renforcer les capacités de l'outil national de réalisation,

et de contribuer au développement des capacités concurrentielles devant les groupes mondiaux, ce qui permettra à GTM de bénéficier des grands projets structurants. Il a, en outre, mis l'accent sur l'impératif de "renforcer la coopération entre les différents acteurs du Groupe, afin de promouvoir son rôle, de manière à contribuer au développement des infrastructures maritimes du pays et à l'optimisation de leur performance". Dans son communiqué, le ministère a indiqué que le GTM "constituera un outil efficace pour la réalisation des investissements prévus dans le cadre du développement des infrastructures maritimes devant accompagner la dynamique que connaît l'économie nationale, d'où la nécessité de mobiliser tous les moyens et capacités pour atteindre plusieurs objectifs, notamment la création d'emplois, mais aussi pour répondre aux besoins de l'économie nationale, et promouvoir les prestations fournies en vue de s'aligner sur les standards internationaux.